

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHASTRE

Avenue de Castillon, 71

1450 Chastre



Programme Communal de Développement Rural

Partie B : Résultats de la participation de la population

Juillet 2021

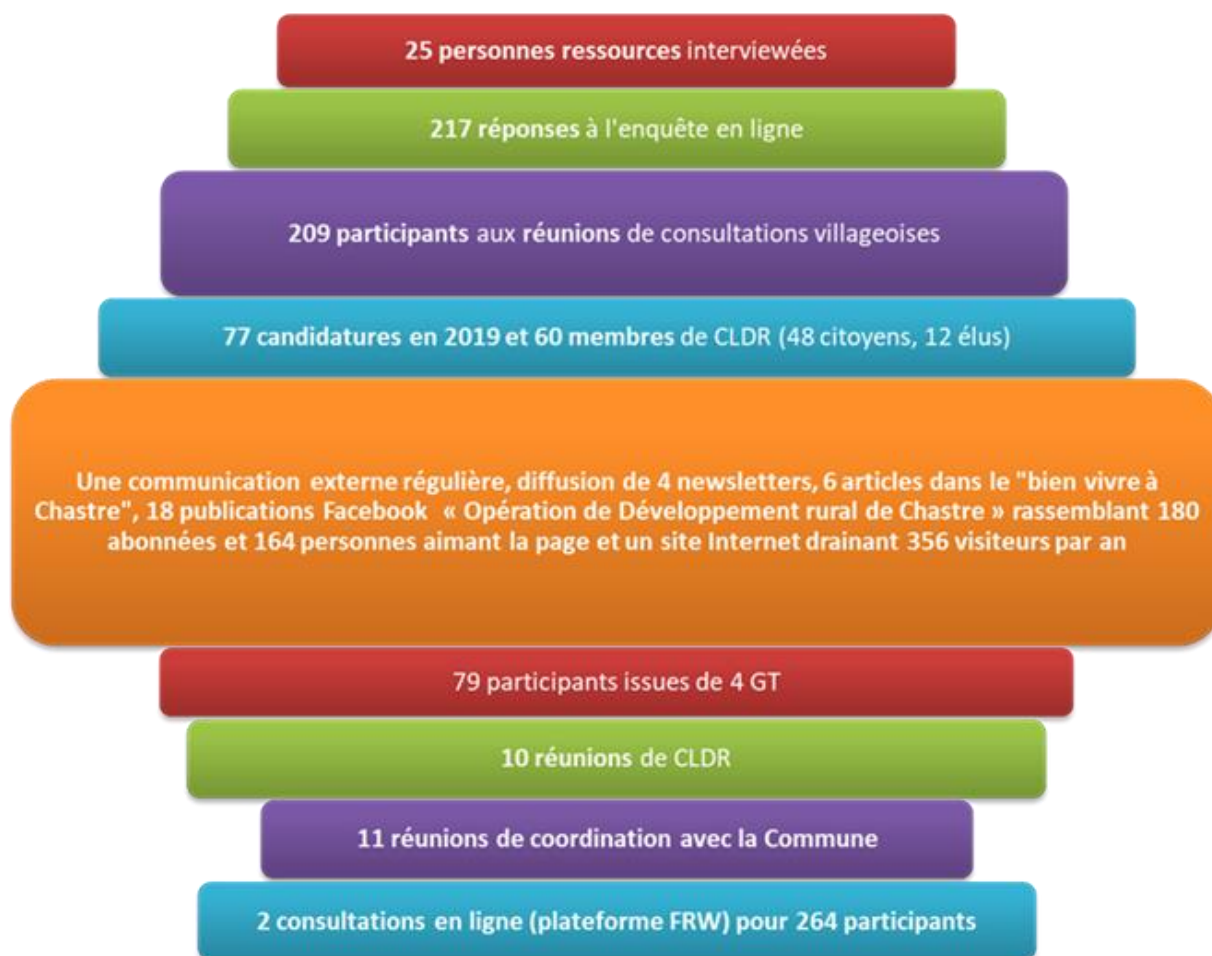


Table des matières

1.	CONTEXTE DE LA PARTICIPATION (AVRIL 2016 - DECEMBRE 2017).....	5
2.	L'ODR ET LA COMMUNE DE CHASTRE	7
2.1	Les décisions officielles.....	7
2.2	La ligne du temps de l'élaboration du PCDR	7
2.3	Les réunions de coordination.....	7
2.4	L'implication du Conseil communal.....	9
2.5	L'implication de l'administration communale – Pool agents relais	9
3.	L'ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT : LA FONDATION RURALE DE WALLONIE.	10
4.	L'INFORMATION ET LA MOBILISATION DES FORCES VIVES LOCALES	11
4.1	Interview de personnes-ressources.....	11
4.2	Une enquête en ligne pour mobiliser les citoyens.....	12
4.3	La consultation du personnel communal	12
4.4	L'information et la consultation des Commissions et conseils consultatifs	13
5.	CONSULTATION DE LA POPULATION.....	14
5.1	Les consultations villageoises (avril 2016)	14
5.1.1	Planification et fréquentation	14
5.1.2	Méthodologie	15
5.2	La consultation des associations	16
5.3	Les consultations thématiques	16
5.3.1	Enquête porte-à-porte auprès des bénéficiaires de logements publics	17
5.3.2	Rencontre « demandeurs d'emploi » :.....	17
5.3.3	Consultation thématique « enseignement ».....	17
5.4	Synthèse des résultats de la phase de consultation	17
6.	LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL	26
6.1	Appel à candidatures.....	27
6.2	Désignation et composition	28
6.3	Mise à jour de la composition en février 2020	29
6.4	Fréquentation de la CLDR	29
6.5	Construction du PCDR et réunions de la CLDR	30
7.	VALIDATION DU DIAGNOSTIC PARTAGE ET DES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT	31
7.1	Installation de la CLDR et validation du diagnostic partagé	31
7.2	Validation des enjeux de développement avec la CLDR	32
8.	ÉLABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT.....	33
8.1	Plateforme participative numérique : appel à idées	33

8.2 Cycle de groupes de travail thématiques.....	34
8.3 Construction d’une stratégie de développement avec la CLDR sur base des résultats des GT thématiques.....	35
8.4 Validation de l’ossature de stratégie globale de développement	37
8.5 Choix et programmation dans le temps des projets.....	38
8.6 Écriture des fiches projets	43
8.6.1 Visites exploratoires.....	43
8.6.2 Concertation pour la rédaction des fiches projets des lots 1, 2 et 3.....	45
8.6.3 Concertation pour la rédaction de l’idée de fiche-projet « renforcement de l’ancrage des écoles »	45
8.6.4 Approfondissement des fiches projets du lot 1, 2 et 3 en CLDR.....	46
8.6 Approbation de l’avant-projet de PCDR	49
9. LES GROUPES ACTIONS DE LA CLDR.....	50
9.1 GA « création d’un label Chastrois »	50
9.2 GA « journée découverte association + communication »	51
10. LA COMMUNICATION DE L’ODR AUPRES DE LA POPULATION	52
10.1 Les outils récurrents	52
10.1.1 Site internet www.odrchastre.info	52
10.1.2 Site internet communal.....	52
10.1.3 Page Facebook « Opération de développement rural de Chastre »	52
10.1.4 Newsletter « Opération de développement rural ».....	52
10.1.5 Plateforme participative https://participation.frw.be	52
10.1.6 Le bulletin communal « Bien vivre à Chastre »	52
10.1.7 Reportages Canalzoom.....	53
10.2 Les retours à la population	53
11. ANNEXES.....	54
11.1 B.1 Délibérations du Conseil communal	54
11.2 B.2 ligne du temps de l’élaboration du PCDR de Chastre.....	55
11.3 B.3 PV réunions de coordination.....	56
11.4 B.4 PV rencontre administration communale – Pool agents relais.....	57
11.5 B.5 Rencontre des personnes-ressources	58
11.6 B.6 Synthèse des consultations.....	59
11.7 B.7 PV réunions de la CLDR.....	60
11.8 B.8 Synthèse des GT thématiques	61
11.9 B.9 Plateforme participative	62
11.10 B.10 Supports de communication.....	63

1. Contexte de la participation (Avril 2016 - Décembre 2017)



L'élaboration du PCDR de Chastre a été marquée par plusieurs événements contextuels ayant eu pour certains d'entre eux un impact tout au moins sur l'allongement de sa durée.

Élections communales octobre 2018

L'élaboration du PCDR a débuté concrètement sur le terrain en fin de législature communale 2012-2018. Le cycle de consultation de la population s'est étendu entre janvier 2018 et avril 2018. Le processus a par la suite été interrompu jusqu'en janvier 2019 en raison des élections communales.

Par ailleurs, les élections communales ont engendré une modification importante de la majorité communale et de la composition du Collège communal (entièrement renouvelé). Toutefois, ce changement n'a pas donné lieu à une remise en question de l'opération de développement rural de Chastre, celle-ci étant soutenue par toutes les composantes politiques du Conseil communal.

Pandémie mondiale du Coronavirus 2020

La pandémie de coronavirus (la Covid-19) qu'a connue la planète (à partir du mois de mars 2020 en Belgique) a causé des perturbations régulières pendant le processus. En effet, durant cette année 2020 et en alternance entre des périodes de confinement et de déconfinement, il était parfois interdit, parfois autorisé de se rassembler et de tenir des réunions physiques. Néanmoins, suite à la mise en place perpétuelle de nouvelles méthodes de travail adaptées, l'élaboration a pu perdurer de manière intermittente en fonction du contexte grâce aux outils numériques développés par la FRW. Dans ce contexte particulier, la Commune de Chastre et la CLDR sont restées très actives en poursuivant et finalisant son élaboration sans perdre un temps trop conséquent.

Une excellente collaboration avec le personnel communal malgré de nombreux mouvements en son sein

La période d'élaboration du PCDR a également été marquée par le remplacement de membres du personnel ayant une implication directe dans son suivi, à savoir : le Directeur général (cependant assez tôt dans le processus, en août 2018), le Conseiller en énergie/mobilité et le CATU.

Néanmoins, un suivi de qualité de l'élaboration du PCDR a pu être assuré grâce à la bonne implication de la nouvelle Directrice générale, du Conseiller en environnement et des relais administratifs.

La bonne collaboration des autres services communaux et para-communaux (CPAS, Régie des Quartiers, ...) a également contribué à l'aboutissement du PCDR.

2. L'ODR et la Commune de Chastre

2.1 Les décisions officielles

19/02/14 : Décision du Conseil communal d'entamer une Opération de Développement Rural et de demander l'accompagnement FRW.

22/12/17 : Désignation de l'Auteur de PCDR

30/04/19 : Désignation de la CLDR par le Conseil communal

25/02/20 : Actualisation de la composition de la CLDR

Les délibérations du Conseil communal figurent en annexe B.1.

2.2 La ligne du temps de l'élaboration du PCDR

L'élaboration du PCDR de Chastre s'est déroulée en un peu plus de 3 ans et demi (depuis le démarrage du cycle de consultation de la population).

Malgré le suivi rigoureux d'une ligne du temps ayant fait ses preuves d'un point de vue méthodologiques, deux événements extérieurs et non maitrisables sont venus retarder le processus :

- **Les élections communales d'octobre 2018** ont causé une interruption du processus participatif de **9 mois** (entre avril et décembre 2019).
- **La pandémie mondiale de Covid-19** a causé un arrêt et un ralentissement dans l'élaboration à partir de mars 2020.

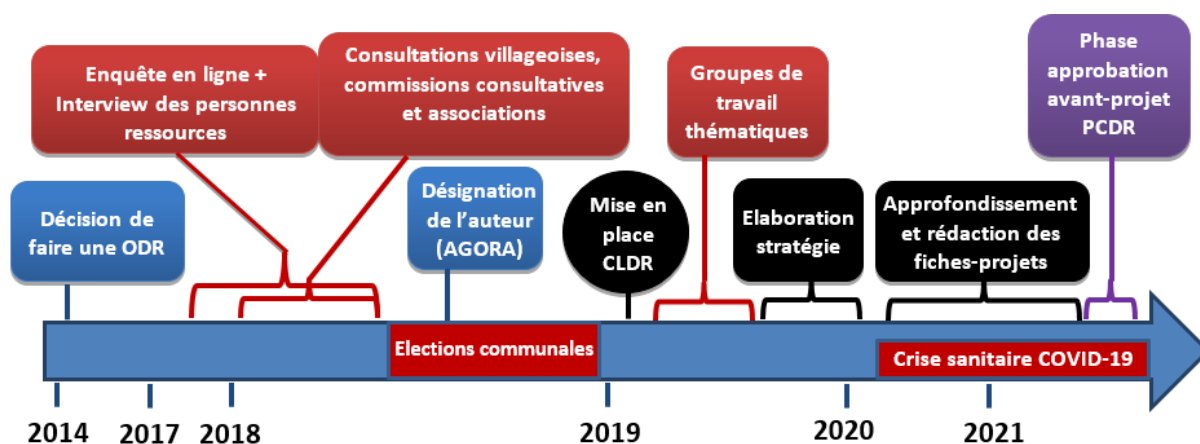
Ci-dessous, figure une version simplifiée de cette ligne du temps reprenant les grandes étapes de l'élaboration du PCDR de Chastre.

La version détaillée de la ligne du temps figure en annexe B.2.

2.3 Les réunions de coordination

Tout au long de l'élaboration, de nombreuses réunions de pilotage ont été organisées :

- Des réunions de coordination concernant des choix stratégiques ou des étapes importantes d'avancement ont réuni la Commune, le bureau d'étude, la FRW et les services extérieurs de SPW-ARNE la DGO3.
- Des réunions de concertation ont régulièrement été organisées entre la Commune et la FRW pour traiter des points plus techniques / opérationnels d'avancement. Dans certains cas, le bureau d'étude AGORA a également participé à cette réunion.
- Des réunions techniques ont également été organisées entre la FRW et l'Auteur de PCDR (AGORA) pour discuter de l'avancement méthodologique ou rédactionnel de l'élaboration du PCDR ou encore pour préparer certaines rencontres avec la Commune ou la CLDR.



Ces réunions ont permis une réelle concertation entre les différents acteurs impliqués dans l'élaboration du PCDR. Les PV figurent en annexe B.3.

Date	Participants	Objet principal
09/06/17	Commune /FRW	Lancement de l'ODR, information du Collège des étapes de l'ODR.
28/03/19	Commune / FRW / AGORA/ SPW-ARNE	Avis sur les parties A et C avant présentation en CLDR
06/12/19	Commune/Présidente CLDR /FRW/AGORA/SPW-ARNE	Avis sur ossature partie D avant présentation en CLDR
11/06/20	Commune / FRW / AGORA	Présentation et avis sur le projet de programmation dans le temps.
24/09/20	Commune / FRW / AGORA/ SPW-ARNE	Présentation et avis sur la partie D et sur les fiches du lot 1
17/12/20	Commune / FRW / AGORA	Présentation et avis sur les fiches du lot 1 (2 ^e partie)
21/01/21	Commune / FRW / AGORA	Présentation et avis sur les fiches du lot 2
29/01/21	Commune / FRW / AGORA	Présentation et avis sur les fiches du lot 3
23/06/21	Commune/ FRW /AGORA / SPW-ARNE	Examen de l'avant-projet de PCDR et réflexion première convention

Ce travail de coordination s'est également traduit par une visite de terrain afin de mieux appréhender les réalités communales le 07/06/2018.

2.4 L'implication du Conseil communal

Les membres de la CLDR issus du Conseil communal ont eu l'occasion à travers les différentes réunions CLDR de participer aux réflexions et décisions dans l'élaboration du PCDR. Ils avaient également pour mission de jouer leur rôle de relais auprès des groupes politiques desquels ils sont issus. Afin de compléter cette information, le Conseil communal a été associé à l'élaboration du PCDR par :

- Une présentation de l'état d'avancement de l'ODR le 28/01/20 une fois l'ossature de stratégie de développement définie avec la CLDR et la Commune. Le Conseil communal a également été invité à mobiliser les citoyens pour leur participation à la seconde consultation en ligne organisée du 27/01/20 au 16/02/20 (voir point 8.5).
- La validation de l'avant-projet de PCDR en réunion de conseil communal.

2.5 L'implication de l'administration communale – Pool agents relais

Afin d'impliquer au maximum les différents services de l'administration communale dans le processus d'élaboration, un « pool » d'agents relais a été constitué. Ce pool d'agents relais a regroupé la directrice générale, le service environnement, le service urbanisme, le service énergie, le service mobilité, le service administratif, l'échevin du développement rural et la présidente de la CLDR. Ceux-ci participant en fonction de leur disponibilité et du lien avec leur compétence respective.

Ce groupe a été associé à douze reprises lors de différentes réunions traitant à la fois l'analyse technique des différentes parties du PCDR transmises par l'Auteur et également la préparation de l'aspect organisationnel et méthodologique de la participation citoyenne.

➔ Les PV des différentes réunions figurent en annexe B.4.

3. L'organisme d'accompagnement : La Fondation Rurale de Wallonie.

La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979



La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Accompagnement des Communes sollicitant la subvention BiodiverCité,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

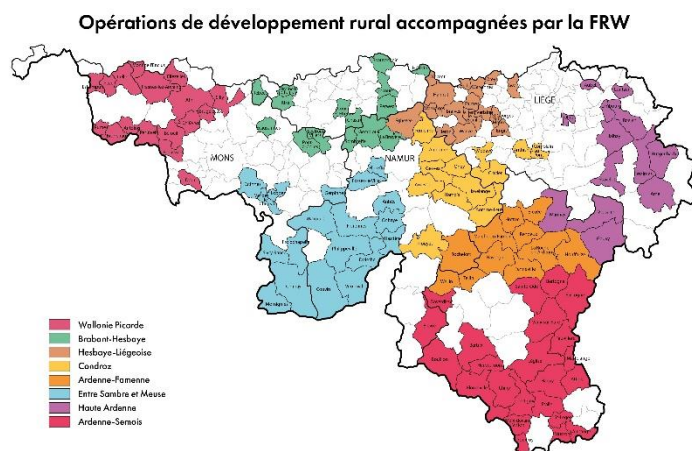
L'équipe FRW Brabant-Hesbaye accompagne la commune de Chastre

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 121 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relai spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Chastre est assuré par l'équipe Brabant-Hesbaye située à Louvain-la-Neuve (en vert sur cette carte), et plus particulièrement par Simon De Paepe et Julien Apers.



Janvier 2021



FRW Pour en savoir plus :

 www.frw.be

 [FondationRuraleWallonie](https://www.facebook.com/FondationRuraleWallonie)

4. L'information et la mobilisation des forces vives locales

La première étape de l'ODR a consisté à rencontrer et informer les différents acteurs du démarrage de la dynamique dans leur commune afin qu'ils puissent pleinement s'y impliquer. En outre, ces acteurs sont des relais privilégiés d'information vers la population. Cette information était également une bonne occasion pour les agents de la FRW de se faire connaître et de préciser leur mission d'accompagnement de la Commune.

Dans certains cas, l'information s'est doublée d'un premier échange de vues qui a également permis d'alimenter la consultation. Les résultats de ces échanges sont intégrés dans la synthèse générale des consultations (voir section suivante).

4.1 Interview de personnes-ressources

Pour initier le processus participatif, les agents FRW ont rencontré 25 personnes-ressources du territoire au cours de 16 rencontres différentes durant les mois d'octobre et novembre 2017.

Les objectifs poursuivis étaient :

- De permettre aux agents de développement d'avoir une meilleure connaissance du territoire et de mieux le comprendre en rencontrant des acteurs clés de la commune.
- D'obtenir, avant les consultations villageoises, des premières données sur les ressources, atouts, faiblesses et enjeux possibles du territoire pour la **réalisation d'un « portrait-robot » du territoire** (voir point 5.). En effet, l'Auteur de PCDR n'étant pas encore désigné avant le cycle de consultation de la population, il n'était pas possible de compter sur un prédiagnostic pour l'animation des réunions de consultation.
- Faire connaître l'Opération de Développement Rural (ODR) et donner envie de participer.

La liste des personnes-ressources a été fixée en concertation avec le Collège communal, en tenant compte d'une diversité politique et des secteurs de la vie locale.

Liste des personnes rencontrées

Date	Nom et fonction
10/10/17	Nicolas Servais (service environnement adm. com.), Marie Brynart (conseillère en énergie adm. com.), Fabrice Dehoux (GRACQ Chastre), Jean-Marie Thiry (administrateur Contrat de rivière Dyle Gette),
11/10/17	Andrée Debauche (conseillère communale cheffe de groupe ECOLO)
12/10/17	Vincent Demanet (échevin de l'agriculture, ATU, enseignement)
12/10/17	Stéphanie Thibeaux (Directrice générale adm. com.), Thierry Corvilain (Directeur financier adm. com.)
12/10/17	Claude Jossart (Bourgmestre)
18/10/17	Philippe Babouhot (échevin de la mobilité, l'environnement, l'énergie, le patrimoine, du bien-être animal)
27/10/17	Thiery Champagne (Conseiller communal Chastre 2020)
27/10/17	Fabienne Gendarme (Échevine)
27/10/17	Camille Gille et Michel Flahaut (cercle d'histoire)

27/10/17	Françoise Dastrevelle (Présidente CPAS de Chastre)
27/10/17	Noémie Bodin (service urbanisme administration communale)
28/10/17	Eric Chiliade (agent DNF) et Jérémie Guyon (chargé de projets contrat de Rivière Dyle Gette)
22/11/17	Stéphane Colin (Maison du Tourisme Pays de Villers)
23/11/17	Thibaut Louppe (service économique IBW), Benjamin Braibant (Ferme du Patriote), Robert De Craecker (Syndicat initiative Chastre)
24/11/17	Sophie Popleu (La Tchatche), Michaël Reinier (Transition Chastre), Mathieu Wéry (Régie de Quartier de Notre Maison),
29/11/17	Anne Ferrière (Coordinatrice communale des mouvements de jeunesse)

Certaines rencontres furent organisées en individuel d'autres en groupe. Les interviews groupées ont permis non seulement de maximiser le nombre de personnes rencontrées en limitant le nombre de réunions, mais aussi de favoriser les échanges entre les participants.

Le canevas d'interview et la synthèse de ces rencontres figurent en annexe B.5.

Elle comprend :

- le ressenti des personnes interviewées sur la situation existante de la commune, compilé sous forme d'un tableau AFOM.
- Des premières pistes d'enjeux pour la commune
- Des premières idées de projets
- une première liste de lieux stratégiques de projets.

Ces informations ont permis d'enrichir le diagnostic participatif territorial et d'alimenter les réflexions ultérieures sur la stratégie de développement.

4.2 Une enquête en ligne pour mobiliser les citoyens

En prémisses aux consultations villageoises, une enquête en ligne a été lancée dès la fin novembre 2017, et ce jusqu'à la fin du cycle de consultations. Son objectif était de mobiliser la population pour les consultations villageoises et d'obtenir un premier avis sur la commune. Cette enquête visait également à mobiliser un public qui ne se déplacerait pas nécessairement en réunion.

Cette enquête a permis de consulter 217 personnes. Sur le fond, cette enquête en ligne a également permis :

- de recueillir des premières tendances sur les atouts, faiblesses et enjeux territoriaux
- de collecter des premières propositions concrètes.

→ Tableaux de synthèse en annexe B.6.

4.3 La consultation du personnel communal

Une rencontre avec le personnel communal a été organisée le 1^{er} février 2018 et a rassemblé 26 participants (services administratifs et ouvriers).

Elle poursuivait les mêmes objectifs et s'est déroulée selon le même canevas que les consultations villageoises développées au point 5.1.

4.4 L'information et la consultation des Commissions et conseils consultatifs

Parallèlement aux consultations villageoises, une rencontre a été organisée le 13/03/18 pour toutes les commissions communales. Cinq d'entre elles étaient représentées : la CCATM, les commissions « sécurité routière », « culture et sport », « Intégration de la personne handicapée » et « senior ».

Trois commissions n'étaient pas représentées : insertion & emploi, énergie, patrimoine funéraire.

La réunion s'est déroulée selon le même canevas utilisé lors des différentes des réunions villageoises.

Présentation du portrait et des tendances ressortant des consultations villageoises

La FRW a présenté un portrait du territoire enrichi des tendances des trois réunions villageoises ayant déjà eu lieu.

Il a été demandé aux représentants des différentes commissions de réagir par rapport à ce portrait enrichi : éléments à appuyer, préciser (compléments d'information, nuances ...), oublis importants éventuels, enjeux / problématiques à pointer...

Réflexion par commission

Il est ensuite demandé ensuite à chaque commission de réfléchir à :

- Un point particulier ressortant des discussions en groupe et très important pour chaque commission dans la réflexion antérieure.
- Aux enjeux/problématiques principales liées aux missions de la commission

➔ Les PV des différentes réunions figurent en annexe B.6.

5. Consultation de la population

La consultation de la population est une phase importante de l'ODR. Elle constitue en effet le premier contact élargi avec les citoyens.

Cette phase a pour objectifs :

- de donner une information générale aux citoyens sur les ODR, leur intérêt, leur déroulement.
- de les faire réagir sur le un « portrait-robot » du territoire réalisé par la FRW (l'Auteur de PCDR n'ayant été désigné qu'après les consultations de la population) et d'ainsi fournir les éléments pour un diagnostic participatif.
- de les mobiliser dans la durée en les invitant à participer aux travaux de la Commission Locale de Développement Rural.

La phase de consultation de la population s'est déroulée entre la mi-janvier et début avril 2018.

Afin de mobiliser la population et de l'inviter à participer aux réunions de consultation, la Commune et la FRW ont organisé une campagne de communication :

- Un **site internet** spécialement dédié à l'ODR www.odrchastre.info a été mis en place dès le début de l'opération.
- Une **page Facebook** également spécifique à l'opération de développement rural de Chastre a été créée dès le début de l'opération.
- **Médias communaux.** L'annonce des consultations a été diffusée via le bulletin communal « Bien Vivre à Chastre » ainsi que par un toutes-boîtes spécifique. Une annonce en page d'accueil du site internet communal et un lien direct entre le site communal et le site de l'ODR ont été établis.
- **Mailing-list et courriels ciblés:** l'annonce a également été diffusée par des courriels ciblés via les différents répertoires communaux ainsi que par une mailing list constituée grâce à la consultation en ligne ayant débuté fin novembre 2017.
- **Presse :** Deux reportages de la TV communautaire Canal Zoom ont été organisés pour annoncer la consultation en ligne et le cycle de consultation villageoise : les [28/11/17](#) et [30/01/18](#).

5.1 Les consultations villageoises (avril 2016)

5.1.1 Planification et fréquentation

4 réunions de consultations villageoises ont été organisées. Notons que les habitants du village de Villeroux ont été invités à participer à la réunion organisée à Chastre. Aucune salle n'était disponible dans ce village pour y accueillir des réunions publiques.

Tableau 1 : Consultations villageoises en chiffre

Date	Lieu de consultation	Nombre de participants
24/01/18	Village de Cortil-Noirmont	41
07/02/18	Village de Saint-Géry-Gentignes	34
21/02/18	Village de Chastre et village de Villeroux	42
21/03/18	Village de Blanmont	21
		TOTAL : 138

5.1.2 Méthodologie

Les réunions villageoises se sont déroulées selon le canevas méthodologique suivant :

- **Introduction** : Accueil et invitation aux participants à se localiser sur une carte. Mot d'introduction de la Commune ;
- **Information sur l'ODR** : PowerPoint de présentation sur l'ODR (simple et illustré).
- **Présentation du prédiagnostic** : présentation d'un « portrait-robot » de la commune élaboré par la FRW sur base des interviews de personnes-ressources.
- **Travail en sous-groupes sur 6 thématiques** : Chaque panneau thématique contient les atouts/faiblesses identifiés lors des consultations des personnes-ressources. Par une réflexion collective en sous-groupes, les participants sont invités à les nuancer / compléter, en ajouter (par système de post-it).

En fin de travail en sous-groupes, il est proposé à titre individuel à chaque participant « d'épingler » une thématique qu'il leur paraît plus importante que les autres pour les réflexions à venir. Chaque participant dispose également d'un « J'APPROUVE » et d'un « C'EST FAUX ! » à poser à côté d'un (et un seul argument) pour pointer les arguments qui leur tiennent à cœur.

- **Questions/réponses pour éclaircir des questions de fond**

La deuxième phase de consultation vise à éclaircir certaines contradictions et questions que la FRW a pu mettre en évidence suite aux interviews de personnes-ressources.

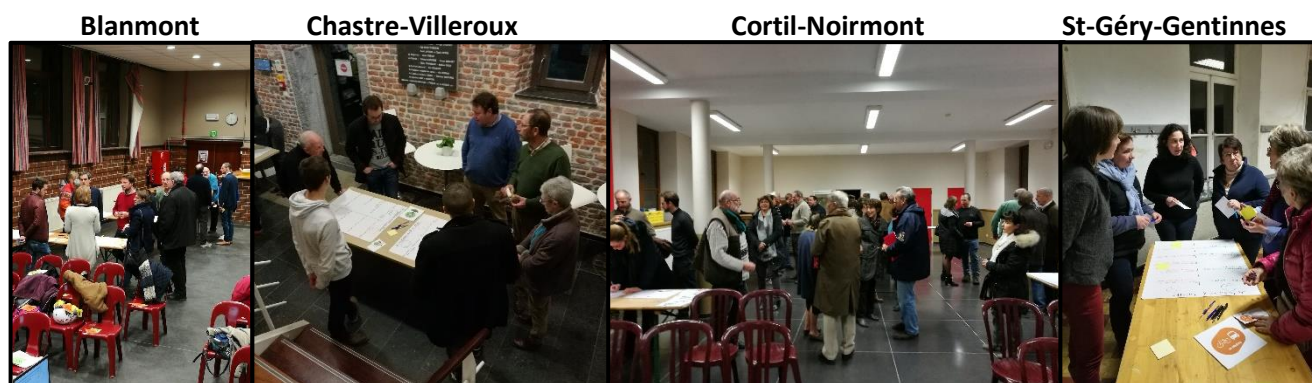
Les participants reçoivent un carton orange et un carton vert qu'ils doivent brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (orange).

Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

- **Fin de réunion : candidature CLDR**

Pour terminer la consultation, la FRW explique ce qu'est une CLDR, son rôle et propose aux participants de porter une marque d'intérêt sur un document à la sortie de la salle.

Enfin, une « boîte à idées » est à disposition des participants en fin de réunion pour ceux qui veulent soumettre des idées de projet. Cette collecte d'idées a permis d'alimenter les réflexions dans les phases ultérieures de l'élaboration du PCDR.



5.2 La consultation des associations

Cette réunion s'est tenue le 21/03/18 et a réuni 24 représentants de 17 associations locales différentes.

La rencontre des associations actives à Chastre vise à les consulter pour connaître les besoins et les difficultés qu'elles peuvent rencontrer par rapport à différents aspects de la vie associative.

La trame méthodologique utilisée diffère de celle des consultations villageoises :

Introduction : Introduction par le Bourgmestre ou son représentant



Présentation ODR/PCDR/grandes étapes : PowerPoint de présentation sur l'ODR.

Présentation de la thématique « dynamiques locales » du portrait du territoire : Présentation de la thématique « Dynamiques locales » du portrait de départ du territoire réalisé par la FRW, en insistant sur la composante associative de la commune.

La FRW présente également les grandes tendances ressortant des 4 réunions villageoises concernant la vie associative.

Consultation des associations en sous-groupes : Un temps de travail est organisé en sous-groupe. Les participants sont regroupés en 5 tables en fonction du type d'associations qu'ils représentent, à savoir :

- les associations culturelles ;
- les associations environnementales et patrimoniales ;
- les associations sportives ;
- les associations solidaires et de cohésion sociale ;
- les associations économiques et touristiques (aucune association pour ce sous-groupe).

Une fois regroupés par table thématique, et après avoir désigné un rapporteur pour la mise en commun, tous les sous-groupes devront répondre à la même série de questions. Ces questions ont été élaborées de manière à traiter des aspects importants de la vie associative. Elles concernaient les activités existantes (ou manquantes) sur le territoire, les partenariats entre associations, les moyens matériels et humains et la communication.

Mise en commun - Débat : En guise de mise en commun, il est demandé pour chaque thématique, que les rapporteurs fassent état d'un point particulier ressortant des discussions en groupe. Les thématiques sont abordées les unes à la suite des autres.

Explication CLDR et suites : Un mot d'explication est apporté sur la Commission Locale de Développement Rural. Les personnes intéressées d'être tenues informées de l'appel à candidatures sont invitées à remplir une liste figurant à la sortie de la salle.

➔ Les PV des réunions de consultations villageoises et des associations figurent en annexe B.6.

5.3 Les consultations thématiques

En concertation avec la Commune, trois consultations thématiques ont été organisées :

- En collaboration avec la Régie des Quartiers de Chastre ;
 - Une enquête porte-à-porte auprès des bénéficiaires de logements publics pour toucher un public plus difficilement mobilisable lors des consultations villageoises.
 - Une rencontre avec « des demandeurs d'emploi ».
- Une consultation des directions d'écoles et associations de parents.

5.3.1 Enquête porte-à-porte auprès des bénéficiaires de logements publics

Cette enquête a été réalisée en collaboration étroite avec les animateurs de la Régie des Quartiers de Chastre. Un canevas d'enquête similaire à l'enquête en ligne (voir point 4.2), mais simplifié a été réalisé par la FRW.

Cette enquête a été réalisée en février 2018 pendant une journée par un animateur de la Régie des Quartiers. Elle a permis de collecter les avis de 10 ménages. Chaque réponse est le résultat d'une discussion de plusieurs dizaines de minutes. Ces rencontres ont été également l'occasion pour la Régie des quartiers d'établir un contact plus large avec les habitants sur d'autres aspects de la vie communale.

➔ Résultat de l'enquête en annexe B.6.

5.3.2 Rencontre « demandeurs d'emploi » :

Une rencontre a été organisée le 16/04/18 avec un petit groupe de demandeurs d'emploi déjà en contact avec la Régie des quartiers. Cette rencontre a rassemblé 5 personnes ainsi que 2 animateurs de la Régie des Quartiers. Elle a suivi le même canevas que les réunions de consultation villageoises.

➔ Résultat de la rencontre en annexe B.6.

5.3.3 Consultation thématique « enseignement »

Une rencontre a été organisée le 23/04/18 et rassemblée 4 représentants des associations de parents et 1 directrice de plusieurs implantations communales.

Déroulement de la rencontre :

- Temps 1 : présentation et échange sur les éléments ressortant des consultations villageoises en lien avec l'école.
- Temps 2 : Consultation des directions d'écoles et des représentants d'associations de parents (sous-groupe/plénière).

Les participants sont consultés autour de différentes questions traitant la thématique « des écoles et des écoliers dans leur commune et leur village » : « aller et venir de l'école », « le développement durable et l'école », « les écoliers et leur village/ commune », les besoins spécifiques des écoles.

➔ PV de la rencontre en annexe B.6.

5.4 **Synthèse des résultats de la phase de consultation**

La phase de consultation a donc permis d'associer un nombre et une diversité importante de Chastrois. Elle a également permis de collecter une base d'information substantielle sur la perception du territoire par ses habitants.

Le bilan ci-dessous a pour objectif de faire ressortir les tendances marquantes ressortant du cycle de réunions de consultations. Il ne s'agit donc pas d'une compilation intégrale des résultats, mais des réactions principales vis-à-vis du portrait-robot de départ.

Les résultats complets figurent :

- Dans les PV des différentes rencontres (annexe B.6)
- Dans les tableaux de synthèse de pondération des résultats individuels (en annexe B.6)

Lors des consultations villageoises et de certaines consultations de publics cibles, il a été demandé aux participants, à titre individuel :

- « D'épingler » une thématique qui leur tient particulièrement à cœur.
- De pointer par un « J'APPROUVE » une et une seule affirmation qu'il juge particulièrement importante.

- De pointer par un « C'EST FAUX ! » une et une seule affirmation avec laquelle ils sont en total désaccord.

Les pages suivantes mettent en évidence le plébiscite des thématiques, pour chacune d'entre elles, les arguments ayant suscité le plus de réactions ainsi que pour ceux-ci les remarques principales débattues dans les sous-groupes. Les éléments nouveaux (non mentionnés dans le portrait de départ) sont également relevés ainsi que des apports spécifiques ressortant de certaines consultations « publics cibles ».

La liste d'idées de projets les plus plébiscités lors des consultations figure en annexe B.6.

Préoccupation n°1 : Se déplacer à Chastre (34 épingleages)

Les arguments du portrait suscitant le plus de réactions	
Parmi les éléments présentés comme points forts	Parmi les éléments présentés comme points faibles
• Le réseau routier de qualité et bien intégré.  → Argument contesté : <i>Les réactions mettent surtout en évidence la dangerosité du réseau routier pour les usagers faibles. L'accès à la N4 serait également problématique. Des problèmes ponctuels de qualité des voiries sont également identifiés</i>	• Trafic de transit et vitesse élevée.  → Argument approuvé : <i>Les réactions se concentrent autour de la N273 (dangerosité, surtout dans les centres villageois) et de la N4 (engorgement). Un lien entre la pression immobilière et l'augmentation du trafic est également relevé. La vitesse dans les chemins de remembrement est également pointée. L'utilisation des nouveaux navigateurs GPS (waze,...) amplifierait la problématique du transit.</i>
• La présence de 2 gares.  → Argument contesté : <i>Si la présence de deux arrêts SNCB est un point positif, il est regretté la faible fréquence de trains en dehors des heures de pointe (manque en soirée et le w-e). Ces arrêts sont également considérés comme peu attractifs et sécurisés. Le manque de liaison avec d'autres moyens de déplacement est aussi regretté</i>	• Amplification du « tout à la voiture ».  → Argument approuvé : <i>Les réactions mettent surtout une nouvelle fois en évidence le problème de « cohabitation » entre voitures et usagers faibles. Il est malgré tout relevé le lien entre le « tout à la voiture » et le manque de commerces/ services de proximité, ainsi que l'augmentation du phénomène de « commune dortoir »</i>
	• Problèmes de parking.  → Argument contesté : <i>Il ne s'agirait donc pas d'un problème structurel sur le territoire. Il est néanmoins mentionné des problèmes ponctuels comme autour des écoles ainsi que le manque de parkings sécurisés pour vélos. Par ailleurs certains espaces (comme sur la place de la Flèche) sont utilisés pour le parking, au détriment d'espaces de rencontres.</i>
	• Le manque d'infrastructure pour les modes doux.  → Argument approuvé : <i>Le manque de pistes cyclables (surtout en sites propres sécurisés), de signalétiques et la faible « interconnexion au réseau existant » sont relevés. De même la qualité des trottoirs pour les déplacements piétons serait également problématique d'une manière générale.</i>

Éléments nouveaux	
Points forts	Points faibles
• Le dépôt TEC et sa liaison bus/train • Le réseau de points nœuds provincial • L'existence du Proxibus <i>(Ndlr : même si nuancé dans les points faibles)</i>	
Apports spécifiques des commissions consultatives	
•	• Manque spécifique de parkings pour désengorger les centres des villages de Chastre et de Blanmont • Problématique des déplacements des PMR dans les espaces publics (bordures, ...) • Problématique du partage de l'espace public par les différents usagers
Apports spécifiques public cible « demandeurs d'emploi »	
•	• D'une manière générale, se déplacer dans Chastre et vers certains pôles d'emplois situés dans des zonings représente une grosse difficulté quand on ne dispose pas d'une voiture individuelle. • Sur la commune, le CPAS est fort excentré
Apports spécifiques public-cible « enseignement »	
•	• Le manque de sécurité pour les usagers faibles à proximité des écoles dues à la vitesse et au trafic est un gros problème même s'il existe des nuances d'une école à l'autre. • D'une manière générale, le trafic et la vitesse des voitures découragent les parents à conduire leurs enfants à l'école à pied ou en vélo. • Il existe un problème général de délimitation sécurisée de l'espace entre les différents usagers (voiture / vélo / piéton).

Préoccupation n°2 : Habiter à Chastre (22 épinglages)

Les arguments du portrait suscitant le plus de réactions	
Parmi les éléments présentés comme points forts	Parmi les éléments présentés comme points faibles
Territoires et paysages agricoles → Argument approuvé :  <i>S'il s'agit d'un point fort du territoire, il existe une forte crainte que ce territoire agricole se détériore au vu des différentes pressions qui pèsent sur celui-ci, et notamment l'urbanisation. Une demande de préservation/valorisation ressort des débats.</i>	Le manque d'espaces publics de qualité → Argument approuvé :  <i>Ce constat concernerait aussi bien des lieux extérieurs (places, plaines de jeux, espace couvert...) qu'intérieurs (salles adaptées). Par ailleurs, certains espaces extérieurs pourraient également être plus 'verdurisés'.</i>
Nombre faible de services et commerces compensés par des pôles voisins. → Argument contesté :  <i>Cet argument est contesté pour plusieurs raisons : il renforce la pratique du « tout à la voiture » avec les problématiques diverses que cela engendre. Il contribue à une évolution vers une « cité dortoir » (sic). Enfin, il est particulièrement problématique pour les personnes ne disposant pas de voitures.</i>	Certains villages se sentent isolés et disposent de peu de services → Fait débat :  <i>Le problème se poserait plus spécifiquement à Villeroux et Saint-Géry / Gentinnes. A contrario, il est relevé que l'isolement peut également apporter du positif.</i>
Centralisation et densification sur Chastre et Blanmont → Fait débat :  <i>Cet argument fait débat. Si la centralisation sur ces deux villages peut apporter certains avantages (au niveau des services surtout) pour ses habitants, la densification est jugée par d'autres comme suffisante et risquerait si amplifiée de menacer le caractère rural de la commune. Enfin, la décentralisation de services sur les autres villages est également souhaitée.</i>	La pression urbanistique → Argument approuvé :  <i>Cette pression urbanistique inquiète au vu de ses conséquences supposées sur l'évolution du trafic automobile, du prix de l'immobilier, de la détérioration du cadre rural et de la biodiversité. Les problématiques de l'harmonie, la diversité architecturale et le phénomène de villages 'rues' sont également pointés</i>

Éléments nouveaux	
Points forts	Points faibles
	- La diminution de la qualité de vie à Chastre. Une des rares communes du BW où le prix de l'immobilier diminue (Ndlr : à vérifier auprès de l'Auteur de PCDR car est en contradiction avec l'argument de pression immobilière) - Les bâtiments à l'abandon sont à reconstruire ou à abattre, mais ne peuvent rester en l'état (Ndlr : vérifier auprès de l'Auteur le nombre de sites concernés) - Les lotissements sont généralement trop denses. Pas assez de lieux de convivialités, d'espaces verts...→ Pas assez de mixité dans les aménagements. - Les habitants ne sont pas consultés pour les aménagements de lieux de rencontre

Préoccupation n°3 : Vivre ensemble à Chastre (16 épinglages)

Les arguments du portrait suscitant le plus de réactions	
Parmi les éléments présentés comme points forts	Parmi les éléments présentés comme points faibles
Régie des quartiers dynamiques  → Argument approuvé : <i>Le travail de la RDQ est fortement apprécié et reconnu par les habitants. Toutefois, certains pensent que son action ne devrait pas se limiter aux quartiers sociaux et s'ouvrir aux autres quartiers, à d'autres tranches publics.</i>	Faible communication sur les activités/ actions  → Argument contesté : <i>Globalement, plusieurs outils de communication ont été mis en place au niveau local (bulletin communal, site internet, Facebook, ...). Toutefois, ils pourraient encore être améliorés pour renforcer la communication sur les activités locales et citoyennes.</i>
CPAS actif  → Argument approuvé : <i>Les actions du CPAS sont perçues positivement. Toutefois, le site actuel du CPAS serait trop excentré.</i>	

Éléments nouveaux	
Points forts	Points faibles
- Chastre est devenue « Commune hospitalière ». - Belles fêtes de village sur la commune. - Commune labellisée « handicity ».	- Le développement des lotissements devrait être accompagné par de nouvelles possibilités en écoles et en crèches. - Manque d'écoles maternelles et primaires.
Apports spécifiques des commissions consultatives	
	Problématique de la sous-utilisation des églises dans les villages.
Apports spécifiques public-cible « demandeurs d'emploi »	
- Le projet d'Abbeyfield à Cortil (logements groupés pour personnes âgées) est positif même s'il existe pour le moment des difficultés de trouver des candidats. Il faut que les mentalités évoluent. - Pour que les habitants des autres quartiers viennent dans les quartiers sociaux, il faut avoir des raisons d'y venir. L'épicerie sociale et le magasin de seconde main « Le grenier » amènent des habitants des autres quartiers.	- D'une manière générale, même s'il y a beaucoup de logements publics à Chastre, il y a un problème de diversité dans l'offre de logements adaptés à certains publics. - Il n'y a pas assez de logements publics adaptés aux personnes âgées. Or, il y a un « boom » de personnes âgées depuis quelques années. - Il n'y a pas assez de logements publics adaptés aux personnes handicapées. - Quid de l'évolution du nombre de médecins et de services de soins de santé aujourd'hui et dans un futur proche ? - Les quartiers sociaux pas bien intégrés au reste de la commune ? C'est dans les deux sens ! Les habitants des autres quartiers évitent aussi les quartiers sociaux.
Apports spécifiques public-cible « enseignement »	
	La mixité sociale devrait être un atout, mais certains parents ne veulent pas mettre leur enfant à l'école du village à cause de cette mixité

	- Dans l'ensemble, très peu de partenariats tissés par les écoles, hormis lors de la réalisation de projets d'école. - Il est regretté le manque de volontaires dans les associations de parents. Certains participants venant du milieu urbain ne s'attendaient pas à cette mentalité et espéraient plus de participation villageoise en milieu rural.
--	--

Préoccupation n°4 : le développement durable de Chastre (14 épinglages)

Les arguments du portrait suscitant le plus de réactions	
Parmi les éléments présentés comme points forts	Parmi les éléments présentés comme points faibles
Mise en place des poubelles à puce → Argument contesté : <i>Bien que ce système ait permis de réduire drastiquement la quantité de déchets, celui-ci devrait être adapté car il n'encourage pas les personnes qui génèrent déjà peu de déchets (problématique du forfait). De plus, cet outil devrait être mieux utilisé pour viser une réduction réelle (Zéro déchet).</i>	Pas de zones de grand intérêt biologique → Fait débat : <i>Si le territoire ne comprend en effet pas de grands espaces naturels protégés, la « nature ordinaire » mérite aussi de l'intérêt, de même que la qualité des paysages. Le manque d'espaces verts publics (parcs ...) est cependant regretté. Cette « nature ordinaire » devrait également être mieux valorisée.</i>
Inscription du territoire dans le réseau écologique → Argument contesté : <i>Le manque de zones naturelles, la pression sur la biodiversité existante marque plutôt les débats.</i>	

Éléments nouveaux	
Points forts	Points faibles
	Manque de poubelles publiques

Préoccupation n°5 « ex-aequo » : La vie culturelle et les loisirs à Chastre (12 épinglages)

Les arguments du portrait suscitant le plus de réactions	
Parmi les éléments présentés comme points forts	Parmi les éléments présentés comme points faibles
Tissu associatif très actif → Argument contesté : <i>Même s'il existe beaucoup de bonnes volontés dans le tissu associatif, celui-ci ne serait pas assez connu, surtout auprès des nouveaux habitants. La communication des activités devrait être renforcée.</i>	Manque de diversité de l'offre sportive. → Argument approuvé : <i>La demande de renforcement de la diversité de l'offre sportive est fortement pointée. À côté du football, les alternatives sont jugées trop peu nombreuses. Il est cependant mentionné positivement la création ou les projets de petites infrastructures sportives extérieurs (skate park, agora space).</i>
Mouvements de jeunesse dynamiques → Argument approuvé :	Pas assez de lieux de rencontre adaptés → Argument approuvé

Les mouvements de jeunesse sont fortement appréciés par les habitants. Ils sont également une des principales activités extrascolaires locales proposées jeunes du territoire.	Les salles sont souvent jugées soit manquantes soit défectueuses et/ou inadaptées à certaines activités. La multiplication des réseaux gestionnaires des salles est perçue comme une difficulté. Enfin, les places de villages propices à la convivialité sont rares.
	• Manque de valorisation des activités existantes. → Argument contesté : À clarifier car les arguments repris dans les discussions vont plutôt dans une confirmation de cet argument : manque de communication des activités locales



Éléments nouveaux	
Points forts	Points faibles
• Stages communaux pour les enfants durant la période de vacances. • L'interculturalité par la diversité des nationalités à Chastre.	•
Apports spécifiques de la consultation des associations	
•	• Pas assez d'activités et pas assez de diversification. • Pas assez de soutien de l'administration. • Manque d'une coordination communale entre les associations. • Manque de moyens financiers • Manque de cohésion et d'échanges entre les associations. • Manque de communication/ valorisation des associations et de leurs activités. • Certains villages sont « oubliés » par les activités. • L'offre supra-communale est majoritairement une offre complémentaire et ne rentre pas en concurrence avec les activités communales. • Manque de lieux pour les activités artistiques. • Certains publics ne se sentent pas concernés par les activités locales : nouveaux habitants, nouveaux lotissements, habitants logements sociaux ... • Manque de bénévoles, surtout dans la tranche 25-40 ans. • Manque de lieux fédérateurs dans la commune. • Manque de locaux pour les associations (nombre, qualité, accessibilité financière, performants énergétiquement). • Manque d'une programmation culturelle.
• Toutes les activités sont d'initiative privée (Ndlr : force ou faiblesse ?)	
Apports spécifiques public-cible « demandeur d'emploi »	
• Les espaces jeux pour les jeunes (agora spaces) sont une bonne idée sur le principe >= ...mais la localisation n'est pas toujours bien choisie. De plus,	• Difficulté de trouver des activités parascolaires : offre limitée et pas assez diversifiée dans la

problèmes de l'encadrement de ces lieux à améliorer (nuisances sonores pour les habitants,...)	Commune, problème des déplacements si plus éloigné, heure tardive des activités.
Apports spécifiques public-cible « enseignement »	
•	- Les écoles manquent globalement de salles disponibles pour les cours de gymnastique. Les salles communales existantes sont en effet fortement sollicitées tant par les écoles que par les activités extrascolaires. - Le manque d'infrastructures sportives est également un problème pour les écoles. - Les enfants des quartiers sociaux, de par la difficulté qu'ils ont pour se déplacer, ne peuvent pas profiter des activités culturelles et de loisirs dans les communes voisines. Ils sont dès lors plus impactés par ce manque de diversité. Les enfants fréquentent peu les espaces publics en dehors de l'école car ils sont peu conviviaux et sécurisés (par rapport aux voitures).

Préoccupation n°5 « ex-aequo » : travailler et entreprendre à Chastre (12 épinglages)

Les arguments du portrait suscitant le plus de réactions	
Parmi les éléments présentés comme points forts	Parmi les éléments présentés comme points faibles
Niveau d'épargne très élevé des particuliers → Argument contesté : <i>Il est surtout mentionné le fait qu'il existe de grands écarts entre les particuliers à ce niveau → Ndlr : cet argument a sans doute été mal interprété. Son sens premier était de relever l'opportunité de mobiliser l'épargne des particuliers (qui en disposent) pour des projets d'économie locale.</i> Intéressantes ressources touristiques secondaires → Argument contesté : <i>S'il existe en effet plusieurs ressources touristiques secondaires, elles ne sont selon les avis soit pas assez valorisées soit pas suffisantes pour initier un développement touristique sur la seule échelle de Chastre. Celles-ci devraient plutôt s'inscrire dans une offre régionale plus large.</i>	

Éléments nouveaux	
Points forts	Points faibles
Apports spécifiques public-cible « demandeurs d'emploi »	
•	La mobilité est un gros frein pour la recherche d'emploi. Si l'on n'a pas de voiture, beaucoup

	d'opportunit��s sont perdues (certains employeurs le sp��cifient clairement dans les offres d'emploi) • Probl��me d'accessibilit�� du FOREM si on n'a pas de voitures (par d��faut convocations �� Nivelles !). Possibilit�� moyennant d��marches administratives d'��tre convoqu�� �� Gembloux. • Pas de service de d��veloppement ��conomique, permettant de mettre en lien PME et demandeurs d'emploi.
--	---

Toutes ces informations ont permis d'aboutir    un diagnostic partag   (voir partie C du PCDR) duquel a pu   tre d  gag   une s  rie d'enjeux territoriaux, point de d  part pour la construction de la strat  gie de d  veloppement (voir partie D du PCDR).

6. La Commission Locale de Développement Rural



La CLDR a pour mission principale l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du PCDR. Elle se donne aussi pour mission d'être un relai entre la Commune et la population. De plus, elle peut faire des propositions d'actions ou de projets en lien avec la dynamique de l'ODR à la Commune. Son implication peut aller jusqu'à la réalisation effective de certains projets et actions.

La CLDR s'est réunie à fréquence régulière, à chaque étape de l'élaboration du PCDR et de sa stratégie.

La CLDR de Chastre a été désignée par le Conseil communal le 30/04/19 et mise en place le 27/05/19.

Pendant la phase d'élaboration du PCDR, la CLDR a donné lieu à :

- 10 séances plénières

COMPOSITION DE LA CLDR DE CHASTRE (ETAT A SON INSTALLATION)

CITOYENS					
EFFECTIFS			SUPPLEANTS		
Nom	Prénom	Village	Nom	Prénom	Village
Lezin	Marc	Blanmont	Closset	Ronald	Blanmont
Chomez	Lena Susanna	Blanmont	Van Parys	Bernard	Blanmont
Glibert	Agnès	Blanmont	Delens	Pierre-Yves	Blanmont
Voisin	Olivier	Blanmont	Coppoy	Nathalie	Blanmont
Rouxhet	Paul	Chastre	Decamps	Diane	Chastre
Salien	Martine	Chastre	Bernard	Jean-Luc	Chastre
Grosjean	Kathleen	Chastre	Eloy	Véronique	Chastre
Henneaux	Nicolas	Chastre	Depaue	Christine	Chastre
Biston	Jacques	Cortil	Detry	Fabrice	Cortil
Charlier	Marie	Cortil	Leemans	Mathieu	Cortil
De wilde	Olivier	Cortil	Bosch	Sébastien	Cortil
Laforge	Anne	Cortil	Lantin	Nicolas	Cortil
Rousseau	Véronique	Gentinnnes	De Coster	Francis	Gentinnnes
Dussart	Anne	Gentinnnes	Falque	Jean-Philippe	Gentinnnes
Morlot	Virginie	Gentinnnes	Coppe	Olivier	Gentinnnes
Mairesse	Anne	Noirmont	Filot	Annick	Chastre

Lelubre	Nathalie	Noirmont	Dutron	Pauline	Chastre
Bonnouh	Hayat	Noirmont	Harris	Tiffany	Chastre
Deru	André	Saint-Géry	Closset	Jean Gérard	Saint-Géry
Colin	Régis	Saint-Géry	L'Allemand	Thierry	Saint-Géry
Falise	Jean-Jacques	Saint-Géry	Piton	Marie-France	Gentannes
Maerevoet	Denise	Villeroux	Tirions	Olivier	Villeroux
Lefèvre	Thierry	Villeroux	Gerard	Geneviève	Villeroux
Hupet	Céline	Villeroux	Adam	Hélianthe	Villeroux
REPRESENTANTS DU CONSEIL COMMUNAL					
EFFECTIFS			SUPPLEANTS		
Nom	Prénom	Parti	Nom	Prénom	Parti
Ryckmans	Hélène	ECOLO	Henkart	Thierry	ECOLO
Lefrancq	Bérengère	ECOLO	Berny	Louis	ECOLO
Champagne	Thierry	Chastre20+	Cardoen	Frédéric	Chastre20+
Colin	Stéphane	Chastre 20+	Verhoeven	Geoffey	Chastre20+
Dewitte	Nicolas	Chastre@avenir	Pierre	Michel	Chastre@avenir
Gendarme	Fabienne	Chastre@avenir	Jossart	Claude	Chastre@avenir

- 2 visites de terrain
- 4 réunions de Groupes de Travail

6.1 **Appel à candidatures**

La population a été invitée à se manifester à plusieurs reprises en vue de constituer la nouvelle CLDR :

- Lors du cycle de consultation de la population (premier trimestre 2018), une explication sur la CLDR et une invitation à « manifestation d'intérêt » a été présentée à chaque réunion. En effet, la décision ayant été prise de ne constituer la CLDR qu'après les élections communales d'octobre 2018, les participants au cycle de consultation intéressés par une éventuelle candidature à la CLDR ont été invités à s'inscrire sur une liste afin d'être prévenus personnellement lors de l'ouverture des candidatures après les élections communales.
→ À l'issue du cycle de consultation en avril 2018, **26 personnes** avaient marqué leur intérêt d'être tenues informées de l'appel à candidatures CLDR.
- Un appel à candidatures public a été lancé le 14/02/19 par différents canaux de communication : toutes-boîtes communal, site internet communal, mailing-list « PCDR » constituée grâce au cycle de consultation, publication sur la page Facebook « opération de développement rural de Chastre », site internet www.odrchastre.info, communiqué de presse.

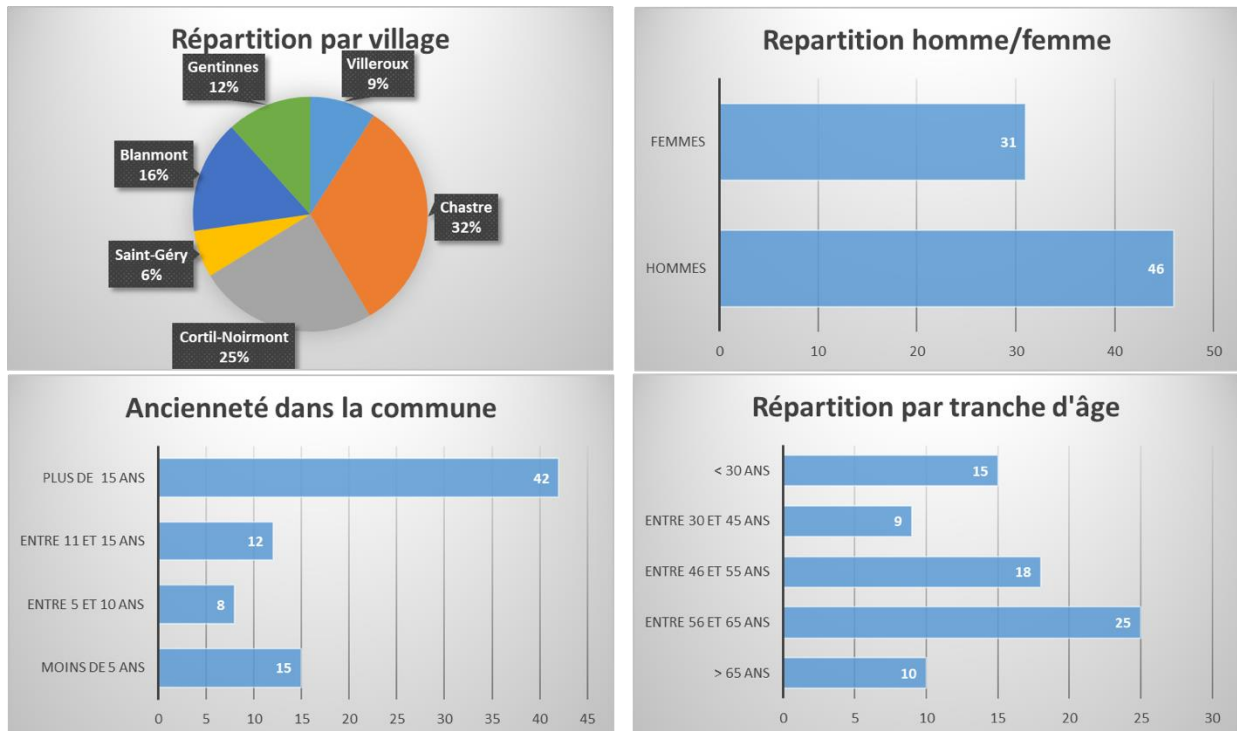
Par ailleurs, une réunion d'information à destination des candidats potentiels à la CLDR a été organisée le 3/04/19. Elle avait pour objectifs :

- De redonner une information générale sur les ODR, le cycle de consultation de la population s'étant déroulé plus d'un an auparavant.
- De donner des informations plus détaillées sur le fonctionnement d'une CLDR et sur la phase d'élaboration du PCDR.

- De donner des exemples concrets de réalisations à travers l'exemple d'une commune limitrophe : Gembloux.
- De répondre aux questions des participants.

Cette réunion a réuni une quarantaine de participants.

L'appel à candidatures s'est clôturé le 16/04/19. Au total, **77 candidatures citoyennes valides** ont été enregistrées.



Les candidatures reçues étaient assez diversifiées et sont à l'image de la population. Tous les villages étaient représentés (même si certains villages tels que Saint-Géry, Villeroux et Gentignes le sont légèrement moins). On notera également un léger déséquilibre entre les hommes et les femmes. En matière d'ancienneté dans la commune, on constate que la plus grande part des candidats sont des anciens habitants qui y résident depuis plus de 15 ans (plus de 50 %). Enfin, on remarque que toutes les tranches d'âge sont concernées, mais ce sont les personnes entre 30 et 45 ans et les plus de 65 ans qui sont le moins représentées. Particularité intéressante, la part des moins de 30 ans est assez importante.

6.2 Désignation et composition

Afin de valoriser la participation citoyenne, La Commune a diminué le quota de représentants communaux (qui pouvait atteindre jusqu'à un quart de représentants) pour accepter un maximum de citoyens, mais un choix a dû néanmoins être posé puisque 48 postes étaient disponibles. Les autres candidats ont été placés dans une « réserve de recrutement » pour combler les postes vacants à venir.

Le Conseil communal a désigné le 30/04/19 une CLDR complète de 60 membres (selon de Décret wallon du Développement rural).

Le Bourgmestre a cédé la Présidence de la CLDR à Hélène Ryckmans, cheffe de groupe ECOLO au Conseil communal.

La CLDR a été installée le 27/05/2019.

6.3 Mise à jour de la composition en février 2020

Suite à plusieurs démissions ou défauts de participation (au sens du R.O.I de la CLDR) survenus lors des premiers mois de fonctionnement de la CLDR, la composition de la part citoyenne de la CLDR a fait l'objet d'une révision en février 2020.

Cette révision se justifiait par la volonté de garder une base citoyenne maximale. La Commune de Chastre a donc décidé, en concertation avec la CLDR, de combler les postes vacants.

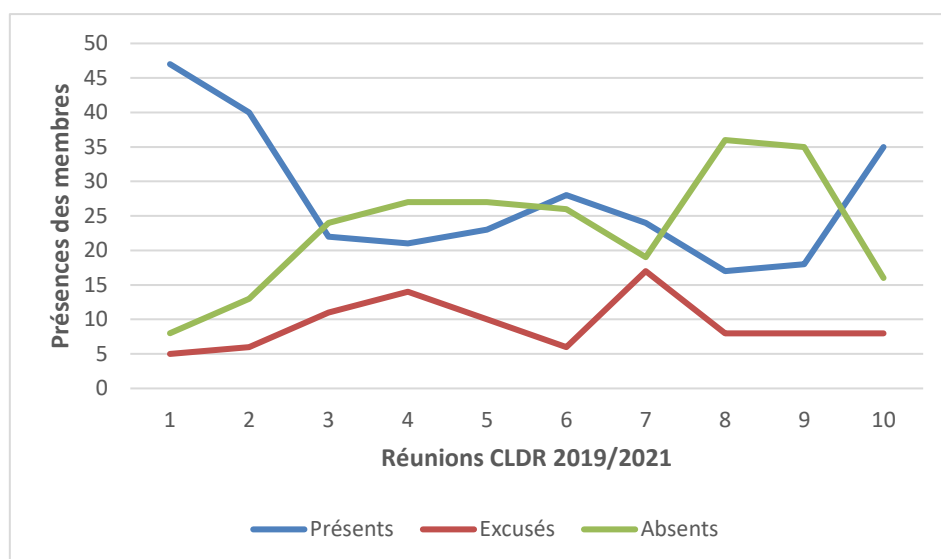
Après avoir acté 5 démissions et 4 membres réputés démissionnaires, le Conseil communal a approuvé le 25/02/20 la candidature de 9 nouveaux membres citoyens issus de la réserve de candidats constituée en avril 2019.

Notons également qu'un représentant du Conseil communal a également démissionné.

6.4 Fréquentation de la CLDR

Dans les premiers mois de son installation, la CLDR a connu une baisse de fréquentation importante avant de se stabiliser pour toute la suite du processus. Cette tendance est identique à celle observée dans les autres communes en élaboration de PCDR.

Néanmoins, assez rapidement en début de parcours, les effectifs de la CLDR se sont stabilisés pour représenter une bonne trentaine de membres actifs (présents aux réunions ou excusés). Il s'agit d'un nombre adéquat pour mener à bien l'élaboration du programme.



Comme nous l'avons déjà notifié précédemment, la pandémie de coronavirus (la Covid-19) a plus que probablement engendré des perturbations au sein de la fréquentation de la CLDR. De fait, durant cette année 2020 et au début de l'année 2021, nous avons alterné des périodes où il était parfois interdit et parfois autorisé de se rassembler et de tenir des réunions physiques. Afin de pallier ces contraintes, la FRW, en concertation avec la Commune, a renouvelé ses méthodes de travail et a proposé des solutions alternatives pour que les membres de la CLDR puissent participer et s'impliquer dans le processus d'élaboration du PCDR d'une manière ou d'une autre :

- En période de confinement, les réunions CLDR se tenaient en ligne via un outil numérique didactique développé par la FRW ;
- Des tutoriels ont été créés et transmis aux membres afin qu'ils puissent s'approprier ses outils ;
- Des permanences téléphoniques ont été mises en place ;
- La possibilité de transmettre ses commentaires/questions/remarques par mail a été instaurée pour les personnes qui ne pouvaient ou ne voulaient pas participer aux réunions virtuelles ;
- Une solution de réunion hybride (présentiel/virtuel) ;
- Etc.

6.5 Construction du PCDR et réunions de la CLDR

L'élaboration du PCDR a représenté 10 réunions plénières de la CLDR de mai 2019 à juillet 2021. Tous les PV des réunions sont consultables en annexe B.7.

Réunions de la CLDR durant l'élaboration du PCDR

DATE	THÈME	
27/05/19	Mise en place de la CLDR et diagnostic partagé	Installation CLDR, présentation diagnostic partagé
19/06/19		Définition des enjeux et des thèmes de GT
<i>Septembre/octobre 2019</i>	Élaboration de la stratégie et sélection des projets	<i>4 groupes de travail thématiques de la CLDR ouverts à la population</i>
13/11/19		Synthèse des GT
21/01/20		Définition d'une ossature de stratégie
Janvier à mai 2020 (travail en ligne)		Approfondissement des intitulés de projet avant leur programmation
01/07/20		Programmation des projets dans le temps
16/11/20	Rédaction des fiches-projets	Approfondissement des fiches-projets du lot 1 (I) + adaptation programmation dans le temps
25/01/21		Validation des fiches projets du lot 1 (I) et approfondissement des fiches-projets du lot 1 (II)
25/02/21		Approfondissement des fiches-projets du lot 2
18/03/21		Validation des fiches projets du lot 1 (II) et approfondissement des fiches-projets des lots 3
08/07/21	Approbation de l'avant-projet de PCDR et choix première convention.	

7. Validation du diagnostic partagé et des enjeux de développement

Au vu de l'écart de plus d'une année entre le cycle de consultation de la population et le début des travaux de la CLDR, il semblait important que la CLDR se soit bien imprégnée et adhère au diagnostic territorial, celui constituant la base de réflexion pour la stratégie de développement.

Aussi, les deux premières réunions de la CLDR furent consacrées à une présentation, une analyse et un avis concernant le diagnostic partagé et les enjeux de développement qui en ressortent.

7.1 Installation de la CLDR et validation du diagnostic partagé

CLDR 27/05/19	Installation, rappel du cadre de l'ODR et avis sur le diagnostic partagé
--------------------------	---

Après une installation officielle de la CLDR et un rappel du cadre de fonctionnement, la réunion a principalement été consacrée à la présentation et la validation du diagnostic partagé.

Méthodologie :

Les dernières versions de parties A et C du PCDR ont été envoyées préalablement aux membres en document préparatoire avec l'invitation.

Les membres ont été invités à envoyer par mail leurs remarques sur des erreurs ponctuelles (erreur de noms de rue, forme...).

Au vu du volume et de la quantité d'information à traiter, le travail de réflexion a été sérié de la manière suivante :

- La partie A n'a pas été directement débattue en réunion, mais a été envoyée pour aider à comprendre la partie C (diagnostic participatif).
- La partie C a fait l'objet d'un temps de travail en séance. Les membres ont été invités à faire part de leurs remarques principales/ importantes, c'est-à-dire pouvant changer le cours des discussions.

La réflexion sur le diagnostic partagé s'est déroulée en plusieurs temps :

- Temps 1 : présentation du diagnostic partagé par l'Auteur
- Temps 2 : Avis de la CLDR

Par un travail en sous-groupes d'abord et une mise en commun par la suite, la CLDR a été invitée à réagir sur deux aspects de la partie C :

- Formuler ses remarques principales concernant le diagnostic partagé : oublis importants, désaccord, nuances ...
- Remettre un avis concernant l'analyse faite par l'Auteur concernant les 17 objectifs du développement durable de référence (voir <http://developpementdurable.wallonie.be/>) au regard du diagnostic territoire faite dans la partie C.

Résultats :

La CLDR a globalement validé le diagnostic partagé moyennant une série de remarques à analyser et si possible intégrer par l'Auteur.

Les remarques principales et le regard porté sur l'état de territoire en lien avec les 17 objectifs de développement durable figurent dans le PV en annexe B.7.

7.2 Validation des enjeux de développement avec la CLDR

CLDR 19/06/19	Validation des enjeux de développement et définition des thèmes des groupes de travail
--------------------------	---

L'objectif principal de cette séance était d'analyser les propositions d'enjeux de développement ressortant du diagnostic participatif suggérées par l'Auteur.

Méthodologie :

- Temps 1 : présentation des enjeux de développement par l'Auteur
- Temps 2 : La CLDR est invitée à se pencher sur ces 6 enjeux en sous-groupe. Il leur est proposé 3 questions guides afin de les aider dans leurs réflexions :

- 1. Les enjeux répondent-ils aux problèmes prioritaires d'avenir de l'entité de Chastre ?**
- 2. Eventuels « ingrédients » pour une reformulation / reprécisions de certains enjeux ?**
- 3. Y a-t-il un enjeu « oublié », cohérent avec le diagnostic, qui devrait être proposé ?**

Résultats :

La CLDR a globalement validé les enjeux proposés moyennant certaines remarques d'amélioration et de reformulation exprimées.

Les enjeux de développement définis par la CLDR le 19/06/19	
Enjeux thématiques	1. Parions qu'en 2029, Chastre sera fortement engagée dans la constitution de son maillage écologique. La préservation et la valorisation de son cadre de vie, de son paysage rural, son de son identité culturelle et de son patrimoine tout en intégrant les enjeux du futur constituera ses priorités. 2. Parions qu'en 2029, Chastre sera une commune, où la « multi modalité » aura une réalité et dans laquelle chacun se déplacera efficacement et en toute sécurité. Elle saura assurer le déplacement des cyclistes, des piétons et des écoliers aux cœurs des villages. 3. Parions qu'en 2029, Chastre sera une commune qui aura assuré son développement économique, instauré une synergie entre ses entrepreneurs, en revendiquant son caractère rural et une production locale / artisanale de qualité. 4. Parions qu'en 2029, Chastre sera toujours cette commune ouverte aux autres(s), favorisant l'entraide, la diversité sociale et le bien-être au quotidien de ses habitants. Elle saura assurer à ses habitants un bon niveau d'équipement pour la Jeunesse- la Culture et le Sport.
Enjeu transversal	5. Parions qu'en 2029, Chastre assurera auprès de ses concitoyens, une communication plus « Inclusive » et une participation citoyenne au quotidien. Intensifier les collaborations avec les communes voisines.
Enjeux 'redirigés'	6. Enjeu de « gestion publique » redirigé vers le Programme Stratégique Transversal

	7. Enjeu « énergie » traité par la dynamique en cours du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat via le conseil consultatif énergie dans un souci de complémentarité avec les outils existants.
--	---

8. Élaboration de la stratégie de développement

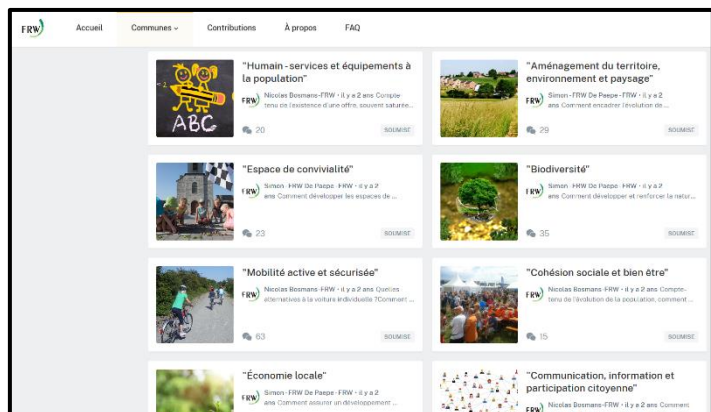
Cette phase s'est déroulée en plusieurs étapes:

1. Plateforme participative numérique : appel à idées
2. Cycle de groupes de travail thématiques
3. Construction d'une stratégie de développement avec la CLDR sur base des résultats des GT thématiques
4. Approfondissement des intitulés de projets en vue de leur programmation
5. Programmation dans le temps des projets

8.1 *Plateforme participative numérique : appel à idées*

La FRW a lancé début 2019 une plateforme participative en ligne, nouveau produit à destination des Communes qu'elle accompagne : voir <https://participation.frw.be>

Ce nouvel outil a pour objectif d'élargir l'audience des consultations citoyennes en touchant un public moins présent dans les réunions villageoises. La plateforme se veut néanmoins complémentaire aux méthodes de consultation directe sur le terrain.



Cette plateforme participative numérique FRW a été utilisée du 24/06/19 au 15/09/19 pour un appel à idées qui précède le cycle de groupes de travail thématiques. Les informations ont par la suite été « injectées » dans les groupes de travail thématiques.

Méthodologie :

Concrètement, les habitants et les personnes travaillant à Chastre ont été invités à proposer des idées concrètes pour chacun des enjeux de développement précédemment identifiés. Les utilisateurs pouvaient également réagir aux commentaires des autres et « aimer » les commentaires qu'ils trouvaient intéressants.

Résultats :

La participation à la plateforme a été satisfaisante avec 84 inscriptions et 49 utilisateurs avec une mixité homme/femme qui ont donné leurs avis. Par ailleurs, la proposition d'une centaine d'idées de projets a permis d'apporter une « matière première » précieuse au cycle de groupes de travail et donc d'y pousser la réflexion plus en détail.

Les résultats de l'appel à idées sont disponibles dans l'annexe B.9.

8.2 Cycle de groupes de travail thématiques

Quatre réunions de groupes de travail (GT) ont eu lieu du 23/09/19 au 14/10/19 pour travailler sur les différents enjeux et générer les premières idées d'objectifs et de projets pour une thématique donnée.

La participation pour ces réunions a été davantage représentée par les membres CLDR. La combinaison de la plateforme participative avec les réunions des GT a permis de toucher un plus large public et d'offrir une complémentarité dans la consultation des habitants.

Chaque GT a analysé les idées récoltées lors du cycle de consultation de la population début 2018 et durant l'appel à idées lancé cet été 2019 via la [plateforme participative de la FRW](#) et celles injectées par l'auteur et la commune (PCDN...).

Suite aux discussions préparatoires, 4 groupes de travail ont été organisés pour traiter des différents enjeux identifiés :

- 23/09 : Aménagement du Territoire, Environnement et paysages
- 30/09 : Mobilité active
- 07/10 : Économie locale
- 14/10 : Cohésion sociale, développement humain et communication.

La participation et la communication sont par ailleurs considérées comme un enjeu transversal à prendre en compte dans tous les GT.

Ces GT ont pour objectif général de réaliser un premier « brainstorming » d'idées de solutions pouvant contribuer aux enjeux précités.

Chaque GT thématique a été organisé sur une base d'une seule réunion de travail. Des dates avaient néanmoins été prévues en réserve pour d'éventuelles réunions d'approfondissement. Celles-ci ne furent cependant pas nécessaires.

Méthode de travail des GT :

Chaque GT a pour objectif de déterminer des premières idées d'objectifs et de projets concrets en lien avec la thématique du jour, qu'il est souhaitable de mettre en place sur Chastre dans les dix prochaines années.

Le GT a analysé les idées récoltées :

- Lors du cycle de consultation de la population début 2018.
- Lors de l'appel à idées lancé cet été 2019 via la [plateforme participative de la FRW](#) et clôturé le 15/09/19.

Les participants ont eu la possibilité :

- De consulter et d'apporter de nouvelles idées ;
- De plébisciter les idées qui leur paraissent prioritaires ;
- D'approfondir et préciser certaines idées (description du projet, objectifs poursuivis, impacts sur le territoire souhaités, personnes visées, lieu potentiel...) ;

Afin d'apporter une expertise et un regard extérieur aux réflexions menées, des personnes-ressources ont été invitées.

Résultats :

Réunions GT	CLDR	Hors CLDR
23/09 : Aménagement du Territoire, Environnement et paysages	20	9
30/09 : Mobilité active	9	3
07/10 : Économie locale	9	4
14/10 : Cohésion sociale, développement humain et communication.	17	8
S-s total	55	24
TOTAL	79	

En termes de fréquentation, on peut retenir :

- Nombre total de participations : 79 dont
 - 55 participations de membres de la CLDR.
 - 24 participations de personnes hors CLDR.
 - 4 participations de personnes-ressources invitées : agent PCDN, architecte communal, conseiller en environnement communal, ingénieur agronome.
- Sur le fond, à la fin des réunions, le cycle des GT a permis:
 - D'avoir +/- 120 idées « brutes » d'actions possibles.
 - D'identifier les projets jugés comme plus intéressants.
 - De préciser des projets et d'identifier des objectifs à atteindre.

Une synthèse des GT thématique ainsi qu'une synthèse globale figurent en annexe B.8.

8.3 Construction d'une stratégie de développement avec la CLDR sur base des résultats des GT thématiques

Suite aux GT, Agora a effectué un premier regroupement des idées similaires. Les idées principales reprennent également un grand nombre de sous-idées qui sont conservées pour être traitées ultérieurement dans la phase de précision des projets.

L'Auteur a ensuite effectué une première analyse et tri des idées, la volonté étant de venir devant la CLDR avec une première « digestion » des idées pour faciliter l'analyse et la lisibilité des travaux.

CLDR 13/11/19	Digestion des résultats des GT
--------------------------------	---------------------------------------

L'objectif de cette réunion fut d'informer sur l'ensemble des réflexions (les membres n'ayant pas participé à toutes les réunions de travail) et d'identifier les manques, maillons faibles et projets considérés prioritaires.

Méthodologie :

Les résultats des GT ont été présentés à la CLDR sous forme d'un tableau récapitulatif réalisé par l'auteur AGORA :

- Les idées de projets provenant des GT ont été regroupées par « axes » thématiques pour chacun des enjeux. Il s'agit des 'grands axes' d'actions qui permettent de répondre aux enjeux de départ.
- La liste des projets présentée reprend uniquement les intitulés « génériques » des idées ressortant des GT. Les sous-idées y attendant sont conservées, traitées par l'Auteur et seront représentées lorsque les idées de projets sélectionnées seront approfondies dans une phase ultérieure.
- Les intitulés en rouge sont les projets ayant reçu un intérêt des participants lors des différents GT (plébiscite et/ou idée creusée en sous-groupe).

Les encadrés en rouge sont les « maillons faibles » identifiés par l'auteur (axe qui n'a pas été suffisamment creusé lors des GT). Exemple d'un slide proposé lors de la réunion CLDR :



La CLDR est invitée à travailler en sous-groupes et il a leur a été proposé de :

1. Identifier les éventuels « chainons manquants », c'est-à-dire, les grands axes permettant de répondre aux enjeux de départs qui n'auraient pas été abordés.
2. Trouver des idées d'actions pour les maillons faibles (axes qui n'ont pas été suffisamment creusés lors des GT).
3. Sélectionner maximum 30 projets qui paraissent prioritaires (avec une répartition équilibrée entre les différents enjeux).

Résultats :

- Un chaînon manquant est identifié spécifiquement au sein de l'enjeu cohésion sociale et développement humain ; ➔ celui qui aborde l'aide aux personnes plus démunies.
- Les participants ont proposé des idées d'actions pour les maillons faibles identifiés par l'auteur. Par après, les participants ont eu l'occasion de sélectionner parmi l'ensemble des nouvelles idées proposées le projet qui leur paraît prioritaire pour chacun des axes à creuser via un questionnaire en ligne au lendemain de la réunion.
- Le travail de sélection des projets a permis d'identifier les projets les plus plébiscités.

Voir l'ensemble des résultats dans l'annexe B.7.

8.4 Validation de l'ossature de stratégie globale de développement

Suite aux travaux des GT et de la CLDR, mais aussi suite aux diverses rencontres avec le Collège et l'administration communale, l'auteur a pu élaborer la stratégie provisoire en y intégrant les diverses remarques et réflexions émises jusqu'alors afin de coller à la réalité du terrain. Cette ossature de stratégie a été présentée, discutée et approuvée par la CLDR lors de la réunion du 21 janvier 2020.

CLDR 21/01/20	Présentation et approbation de l'ossature de stratégie
--------------------------	---

Sur base des travaux de la CLDR du 13/11/19, d'une réunion de coordination Commune-SPW-ARNE-Auteur-FRW le 06/12/19, l'Auteur de PCDR (Bureaux AGORA) a produit une ossature de stratégie globale de développement et une liste actualisée d'idées de projets exploitables pour le PCDR. Ces deux documents ont été envoyés pour lecture à la CLDR avant cette séance.

Les objectifs de cette séance de la CLDR étaient de présenter l'ossature de stratégie de développement (hors rédactionnel) de stratégie globale de développement « Défis – Axes – Objectifs-Intitulés de projets » pour validation et de préciser la liste des projets prioritaires pour le PCDR.

Méthodologie :

AGORA a présenté l'ossature de stratégie (hors rédactionnel) à la CLDR.

Par un travail en sous-groupes puis en plénière la CLDR a émis une série de remarques sur la proposition d'ossature (reformulation des intitulés et recommandations, identification d'éventuels manques...)

- Remarques générales
- Avis concernant les défis
- Avis concernant les axes/ objectifs et identification d'éventuels manques
- Avis concernant les projets

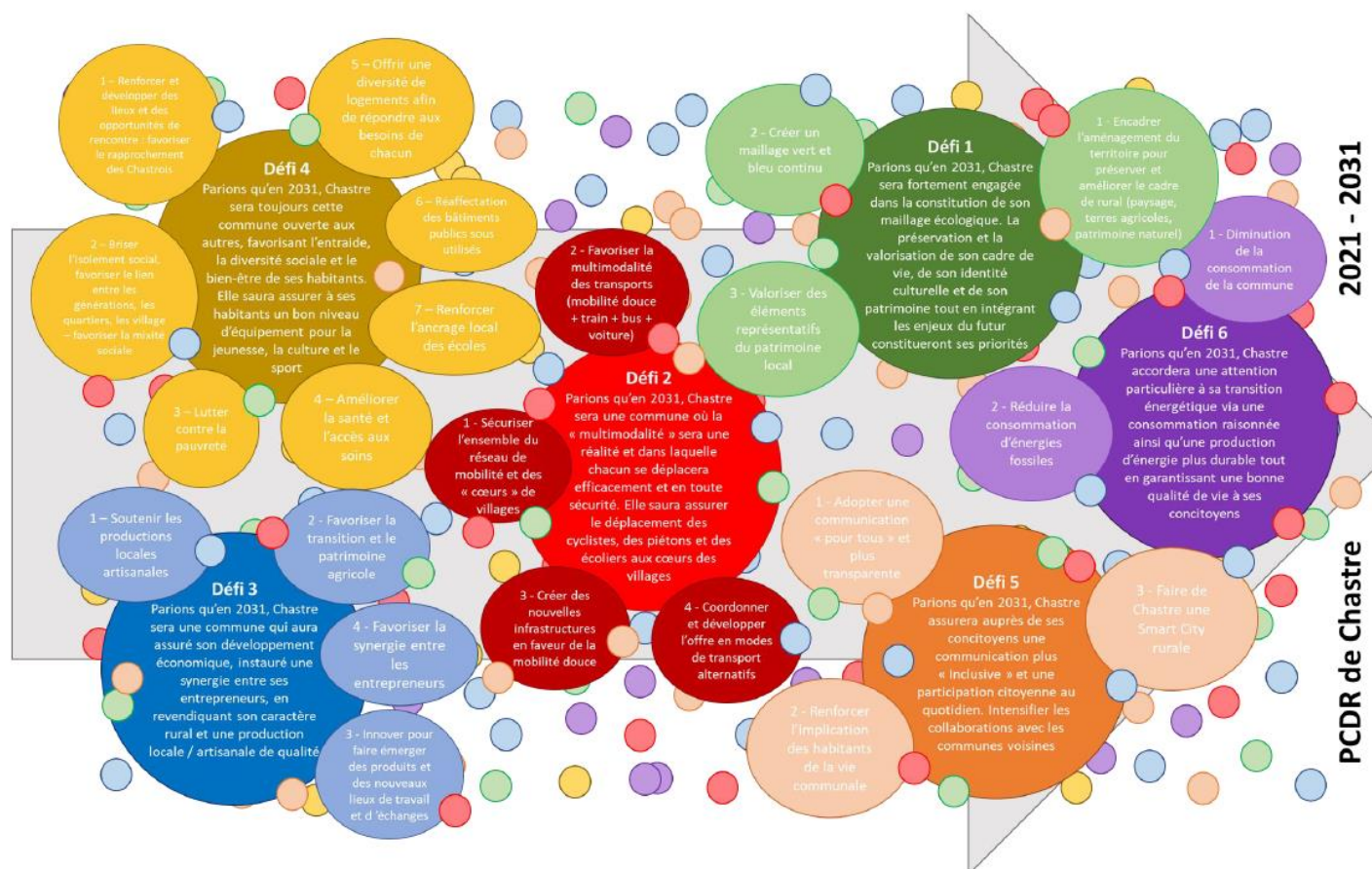
Résultats :

L'ossature de stratégie a été jugée, d'une manière générale, cohérente. Cependant, il a été demandé de mieux mettre en avant la transversalité de certains objectifs et projets.

Adaptation de la stratégie de développement.

Suite au départ du conseiller en énergie et à la crise sanitaire, un retard a été pris dans le travail d'articulation entre le PAEDC et le PCDR. L'enjeu énergie a été intégré à la stratégie postérieurement.

De plus, un travail de concertation a été réalisé avec les écoles (voir point 8.6.3) et a permis d'identifier un objectif supplémentaire à intégrer dans la stratégie de développement : « le renforcement de l'ancrage des écoles ».



8.5 Choix et programmation dans le temps des projets

Du 27/01/20 au 16/02/20	Plateforme participative numérique Enrichissement et plébiscites des projets
-------------------------	---

Lors de la CLDR du 21 janvier 2020, la CLDR a remis un avis et une série de remarques concernant une première ossature de stratégie de développement, comprenant une liste d'une trentaine d'intitulés de projets qui pourraient figurer dans le PCDR.

Suite à celle-ci, les remarques de la CLDR ont fait l'objet d'une réunion de coordination entre la Commune, l'auteur et la FRW. À l'issue de celle-ci, la Commune a validé une liste actualisée d'intitulés de projets

Ceux-ci ont été soumis à la seconde consultation en ligne entre le 27/01/20 et le 16/02/20 via la plateforme participative en ligne de la FRW : <https://participation.frw.be/>.

Une borne interactive a été placée à cette occasion dans l'entrée de l'administration communale.

Méthodologie :

Les habitants et les personnes travaillant à Chastre ont eu l'occasion de se positionner et enrichir les projets qui ont été sélectionnés par la CLDR. Ils pouvaient :

- Aimer les projets les projets qu'il trouve les plus intéressants, pertinents, motivants...
- Ou pointer « j'aime pas » les projets jugés inutiles, incohérents, problématiques...
- Enrichir et étoffer la description des projets dans le cadre « donnez votre opinion » :
 - Identifier les personnes, associations, partenaires qui pourraient contribuer, mettre en œuvre, porter le projet ;
 - Préciser la manière dont le projet pourrait être mené ;
 - Proposer une localisation pour ce projet ;
 - Partager toutes informations, points d'attention ou éléments utiles à la bonne marche du projet.

Résultats :

La participation à la plateforme a connu une belle participation avec l'enregistrement de 181 nouvelles inscriptions pour un total de 264 personnes inscrites. 227 utilisateurs ont été actifs, ont voté 2243 fois pour les différents projets et ont posté 305 commentaires pour enrichir et étoffer leur description.

Sur le fond, les plébiscites ont montré très majoritairement un vote d'adhésion aux propositions de projets. Il n'y a pas de projets réellement rejetés, mais quatre d'entre eux font plus débat. Les commentaires ont permis d'apporter des précisions pour la plupart des projets.

Les résultats sont disponibles dans l'annexe B.9

Du 27/04/20 au 10/05/20	Travail en ligne de la CLDR: Travail d'affinage des projets
--	--

L'objectif de ce travail à distance fut de préparer la programmation dans le temps des projets en analysant différents critères influant sur celle-ci et en les affinant.

Méthodologie :

L'objet principal du travail était de préparer la programmation dans le temps des projets. Cette future programmation visait à répartir les projets en 3 lots : lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années ; lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans ; lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans.

Il s'agissait donc à ce stade d'un travail « d'affinage » de la vision de projets en vue de leur programmation dans le temps. Pour le reste, l'enrichissement/précisions/détails des projets ont été utilisés pour l'écriture des fiches projets après la programmation dans le temps.

Chaque projet a fait l'objet d'un « portrait-robot ». La vocation de ces portraits-robots était d'évaluer certains critères à prendre en compte pour la réflexion de la programmation dans le temps. Plus précisément, chaque portrait-robot comprend :

- Une description sommaire du projet.
- Un tableau reprenant des critères « opérationnels ».

- Le plébiscite de la population lors de la seconde consultation en ligne.
- Une « notion d'urgence » qu'il est possible de justifier pour certains projets.
- La liaison du projet avec la stratégie.
- Une estimation de l'ampleur budgétaire.
- Un commentaire de l'Auteur.

Pour cette étape, il a été proposé à chacun des membres CLDR de travailler depuis son domicile grâce à des documents en ligne, mis à disposition sur un Drive. Ils ont donc eu l'opportunité de donner leur avis à l'aide des portraits-robots proposés. Il leur a été demandé de passer en revue ceux-ci et au besoin d'apporter des commentaires sur l'évaluation des critères:

- Désaccord par rapport à certains critères → demandes de modifications
- Propositions par rapport à des éléments flous/sans réponses

Quelques projets sont encore considérés comme « imprécis/ vagues » à ce stade. Une « préfiche » annexe B.7 a été fournie aux membres pour leur permettre d'apporter des éléments de précision.

Vu le caractère particulier de ce travail, la FRW a élaboré un document reprenant les consignes de travail ainsi que les différentes étapes (tutoriel) pour pouvoir interagir sur lesdits documents (ajouts de commentaires, répondre à des commentaires, etc.) et proposait une aide logistique à solliciter en cas de besoin.

Par la suite, un sondage en ligne pour suggérer un premier choix de programmation a été soumis aux membres de la CLDR :

- Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années ;
- Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans ;
- Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans.

PROJET

Projet n° :
Intitulé :
« L'accroche » (5 lignes max) :

Caractère opérationnel
Pour être programmé dans le lot 2 (enrichissement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les conditions suivantes doivent être respectées :

Porteur identifié : ☐ **Porteur** :
Projet priorisé : ☐
Localisation définie ou non : ☐ **LOCALISATION** :
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enrichissement du projet dans un horizon de trois ans approx.) : ☐ **CONTRAINTES BLOQUANTES** :

Projet possible en lot 1 : ☐
A ce stade... :
Lot 2 ou lot 3 : ☐

Plébiscite population :
Notion d'urgence :
Réponse, démonstration budgétaire, opportunité... :
Qualité : ...

Lien avec la stratégie :
☐ Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
☐ Axe 2 « Mobilité active et durable »
☐ Axe 3 « Économie locale »
☐ Axe 4 « Habitat »
☐ Axe 5 « Communication »

Ampleur budgétaire :
☐ Sans
☐ Petit (< 10 000 €)
☐ Moyen (10 000 – 100 000 €)
☐ Élevé (100 000 – 500 000 €)
☐ Très élevé (> 500 000 €)
☐ RAS CLAIR, dépend de la précision du projet ?

Éléments :
COMMENTAIRES DE L'AUTEUR :
COMMENTAIRES DE LA CLDR :

Passage en revue des « portraits robots » et apporte des commentaires :

- Désaccord par rapport à certains critères → demandes de modifications
- Propositions par rapport à des éléments flou/sans réponses
- Apport de précisions par rapport à des projets imprécis.

Sondage en ligne : 1^{er} avis programmation dans le temps



- Lot 1
- Lot 2
- Lot 3

Résultats :

Les remarques de la CLDR ont permis d'affiner la vision des projets avant programmation.

Les résultats sont disponibles dans l'annexe B.7.

CLDR 01/07/20	Programmation dans le temps
--------------------------------	------------------------------------

L'objectif de cette réunion CLDR fut de consolider la programmation dans le temps des projets et de préciser la liste des projets prioritaires pour le PCDR.

Méthodologie :

Dans un premier temps, la première version de programmation dans le temps des projets (32) du futur PCDR de Chastre a été présentée par le bureau d'études. Cette programmation se basait sur le résultat du sondage en ligne et de la plateforme participative.

Ensuite, les membres de la CLDR ont pu donner leur avis en 3 phases :

- Temps 1 : Questions / remarques des membres présents
- Temps 2 : Questions/remarques des membres excusés (le cas échéant)
- Temps 3 : Conclusion → avis collectif de la CLDR

Afin de veiller au bon équilibre des lots, la CLDR a été invitée à prendre en compte quatre critères : leur nombre, la stratégie, leur localisation et le budget.

Une série de remarques et questions/réponses en plénière a eu lieu sur la proposition de programmation susmentionnée au cours de débats et d'échanges.

Résultats :

Le travail et les remarques formulés ont permis d'identifier le caractère prioritaire accordé collectivement par la CLDR aux différentes idées de projets et d'affiner la programmation.

Les résultats complets sont disponibles dans l'annexe B.7.

Adaptation de la programmation dans le temps des projets du futur PCDR.

Une réunion technique a été réalisée avec la Région Wallonne, la Commune, le bureau d'études et la FRW le 24/09/20 afin de présenter la programmation dans le temps et les fiches projets du lot 1. Cette réunion a permis d'identifier des points à améliorer :

- Manque d'opérationnalité de la programmation ; Les mises en œuvre de certaines fiches du lot 1 étaient difficilement réalisables dans les 3 premières années.
- Certaines fiches n'étaient pas assez précises.
- Certaines fiches étaient similaires.
- On a également constaté des avancées sur certains projets qui permettraient des mises en œuvre plus rapidement.

Suite à ces différents constats, des déplacements et regroupements de certaines fiches ont été réalisés. Ainsi, sur base des différentes étapes de consultation (plébiscite habitants plateforme participative, vote membres CLDR, travail CLDR sur les portraits-robots) et sur base de l'analyse du bureau d'études, des fiches du lot 2 et du lot 3 ont pu être reprogrammées dans un lot supérieur.

La proposition de programmation a été présentée aux membres CLDR pour avis et validation le 16/11/20.

De plus, un travail spécifique sur une nouvelle fiche-projet en lot 3 ayant pour thématique « le logement » a été proposé à la réunion CLDR du 18/03/21. Ce, dans le but de répondre à un objectif pas assez rencontré au sein des fiches-projets dans la programmation.

Lot 1
1.1 Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (Guide Communal d'Urbanisme, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental)
1.2 Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry
1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclopédestre et des promenades
1.4 Rénovation de la salle des Golards en Maison de village
1.5 Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité)
1.6 Création d'un plan de communication
1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux en Maison de Village
1.8 Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts à destinations diverses (rencontres, événements culturels, enseignement ...)
1.9 Lutte contre les inondations et coulées de boue

1.10 Création d'une vraie place communale à Chastre
Lot 2
2.1 Mise en œuvre d'un réseau écologique, développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu 2.2 Élaboration d'un plan de gestion du patrimoine chastrois (chapelles, tumuli, points d'eau ...) 2.3 Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...) 2.4 Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation 2.5 Création d'une liaison cyclopédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161 2.6 Amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles 2.7 Développement de projets de circuits courts et promotion des entrepreneurs locaux 2.8 Rénovation du quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal 2.9 Rénovation de la place de la Féchère 2.10 Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien 2.11 Adaptation de l'éclairage nocturne 2.12 Dynamisation des églises (rationaliser et faire un usage partagé)
Lot 3
3.1 Développement de projets d'économie circulaire 3.2 Création d'un « tiers-lieu » mi-ferme mi-bureau - Mix Atelier rural - maison multiservices 3.3 Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont 3.4 Rénovation de la place de Cortil 3.5 Création d'une Maison de jeunes 3.6 Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires 3.7 Optimisation et mutualisation des installations sportives 3.8 Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smart cities, ...) 3.9 Diversifier et équilibrer le parc immobilier chastrois

8.6 *Écriture des fiches projets*

8.6.1 Visites exploratoires

Durant l'été 2020, un cycle de 2 visites de terrain a été organisé par la FRW et le bureau d'études. Celles-ci avaient pour but d'améliorer la connaissance des lieux afin de faciliter la rédaction des fiches-projets. Des personnes-ressources ont également été invitées afin de profiter de leur expertise.

Le programme des visites fut soumis à l'avis de la CLDR le 1er juillet 2020. Celle-ci a confirmé son intérêt pour la démarche et pour le programme proposé.

Programme des visites :

- Le 17/08/20 : La visite du bois de Saint-Géry et de la salle des Golards se déroulait dans le cadre d'un approfondissement sur site de la fiche-projet 1.2 « Valorisation biologique et

pédagogique du Bois de Saint-Géry » et la fiche-projet 1.6 « Rénovation de la salle des Golards » pour enrichir la rédaction des fiches-projets programmées en lot 1.

- Le 20/08/20 : La visite du bois du Castillon se déroulait dans le cadre d'un approfondissement sur site de la fiche-projet 1.27 « Valorisation du Bois du Castillon » pour enrichir la rédaction de la fiche-projet programmée en lot 1.

Les synthèses de ces visites se trouvent en annexe B.7.

17/08/20 – Visite du bois de Saint-Géry et de la salle des Golards (13 participants)

Cinq personnes-ressources avaient été invitées à cette visite de terrain :

- Un agent du Département Nature et Forêt ;
- Un agent du Contrat de Rivière Dyle-Gette ;
- Le conseiller environnement de la commune ;
- Un enseignant d'une école voisine ;
- Un riverain proche.



Méthodologie :

Le but de la visite était d'analyser la pertinence des lieux à travers une grille d'analyse et à l'aide de documents de références préalablement distribués aux membres.

Ces documents se trouvent en annexe B.7.

La visite du bois de Saint-Géry a permis aux différentes personnes-ressources d'émettre leurs commentaires en fonction de leur angle d'analyse (spécificités environnementales du lieu, protection de la faune et de la flore, intérêt pédagogique, etc.), de dresser un constat sur sa localisation ainsi que sur les possibilités et les limites d'exploitation de cet espace. De cette manière, les premières pistes de réflexion/intentions ont pu être validées ou infirmées en fonction des échanges suscités permettant d'enrichir la rédaction de la fiche-projet correspondante.

Concernant, la salle des Golards, la visite a permis de donner une information concernant les caractéristiques techniques du bâtiment, d'en dresser un état des lieux et le type d'occupation possible ou envisagé. Par ailleurs, la Commune a pu exposer les travaux de rénovation qui étaient prévus pour pallier les problèmes d'insalubrité d'urgence afin de juguler la détérioration du lieu (infiltration d'eau, champignons, etc.).

20/08/20 – Visite du bois du Castillon (14 participants)

Trois personnes-ressources ont été invitées à cette visite :

- Un agent PCDN ;
- Le conseiller environnement de la commune ;
- Un agent du Département Nature et Forêt.

Le conseiller environnement n'a pas pu se présenter lors de la visite et a été excusé, tout comme l'agent du Département Nature et Forêt. Néanmoins, ils ont pu faire part de leurs remarques et commentaires par téléphone avec l'agent de développement.

Méthodologie :

La visite du bois du Castillon s'est déroulée dans le cadre d'un approfondissement sur site de la fiche projet « Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité) » pour enrichir la rédaction de la fiche-projet programmée en lot 1.

Lors de l'introduction de la séance, la FRW a présenté les personnes-ressources. Elle a également distribué des documents de référence, un rappel du programme du jour et des objectifs de la visite, etc. Le but de la visite était d'analyser la pertinence des lieux à travers une grille d'analyse préalablement distribuée aux membres.

Ces documents se trouvent en annexe B.7.

La visite du bois du Castillon a permis aux différentes personnes-ressources d'émettre leurs commentaires en fonction de leur angle d'analyse (spécificités environnementales du lieu, protection de la faune et de la flore, intérêt pédagogique, etc.), de dresser un constat sur sa localisation ainsi que sur les possibilités et les limites d'exploitation de cet espace (lieu de rencontre, de convivialité et de détente, aménagements ludiques, de jeux polyvalents, intégrer un parcours santé, améliorer la gestion environnementale et l'aménagement du bois et de ses alentours, etc.). De cette manière, les premières pistes de réflexion/intentions ont pu être validées ou infirmées en fonction des échanges suscités permettant d'enrichir la rédaction de la fiche-projet correspondante.

8.6.2 Concertation pour la rédaction des fiches projets des lots 1, 2 et 3

Cette phase de rédaction des fiches projets s'est faite selon le planning général suivant :

- **24/09/20** : Commune/FRW/AGORA/SPW-ARNE - Présentation et avis sur la partie D et sur les fiches du lot 1
- **19/10/20** : Commune/FRW/Directions d'école - Travail de réflexion sur la FP « Ancrage des écoles » + Enquête en ligne à destination des acteurs scolaires
- **16/11/20** : CLDR – Présentation de la nouvelle programmation et travail sur les fiches-projets du lot 1 (1ère partie – 5 fiches-projets)
- **01/12/20** : Pool relai/FRW/AGORA - Travail spécifique sur la fiche-projet « réseau d'espaces couverts extérieurs »
- **17/12/20** : Commune/FRW/AGORA - Présentation et avis sur les fiches du lot 1 (2e partie)
- **21/01/21** : Commune/FRW/AGORA - Présentation et avis sur les fiches du lot 2
- **25/01/21** : CLDR – travail sur les fiches-projets du lot 1 (2e partie – 5 fiches-projets)
- **29/01/21** : Commune/FRW/AGORA - Présentation et avis sur les fiches du lot 3
- **25/02/21** : CLDR – travail sur les fiches-projets du lot 2 et validation des fiches-projets du lot 1 (1ère partie)
- **18/03/21** : CLDR – travail sur les fiches-projets du lot 3 et validation des fiches-projets du lot 1 (2e partie)

Sur base des résultats de la plateforme participative en ligne et du travail d'affinage des projets (voir point 8.5), ainsi que les visites de terrain organisées lors de l'été 2020 (voir point 8.6.1), l'Auteur de PCDR AGORA a préparé une première version de fiches projets à soumettre à la CLDR.

Préalablement à leur analyse en CLDR, les fiches projets du lot 1, 2 et 3 ont été présentées lors de différentes réunions de coordination Collège/AGORA/FRW organisées le 24/09/20, le 17/12/20, le 21/01/21 et le 29/01/21. Le but était notamment de faire état des points en questionnement pour chaque fiche projet. Une première analyse de l'éligibilité des projets par le développement rural a également été menée.

8.6.3 Concertation pour la rédaction de l'idée de fiche-projet « renforcement de l'ancrage des écoles »

Lors du travail réalisé pour établir la stratégie de développement, la CLDR a marqué sa volonté de trouver un projet pour « renforcer l’ancrage des écoles ». Toutefois, à ce stade, il n’y avait pas d’idées concrètes pour y parvenir.

Un travail a donc été réalisé avec les acteurs de terrain pour alimenter le contenu de ce projet. Une réunion entre la Commune/FRW/Directions d’école s’est tenue le 19/10/20 afin d’entamer la réflexion, d’aboutir à des projets concrets de réalisation et de baliser le travail pour étendre la réflexion aux autres acteurs des écoles (professeurs, éducateurs, associations de parents, etc.). Un questionnaire en ligne a été proposé aux directions d’école, aux enseignants, aux éducateurs et aux associations de parents, en vue de valider les pistes d’action proposées, de les améliorer, ou d’en proposer d’autres encore. 12 personnes ont participé au questionnaire.

Suite à l’analyse des réponses au questionnaire, ce travail a amené les résultats suivants :

- Le changement de l’intitulé de la FP « Renforcer l’ancrage local des écoles » est remplacé par « Création d’un réseau d’espaces extérieurs couverts à destinations diverses (enseignement, rencontres, évènements culturels ...) ».
- Le titre initial « Renforcer l’ancrage local des écoles » est intégré dans la stratégie du PCDR en tant qu’objectif. Celui-ci se trouvant rencontré à travers d’autres fiches.
- La majorité des idées ressorties de la consultation des écoles peuvent être intégrées dans d’autres FP existantes.

Les résultats de l’enquête et de la rencontre se trouvent en annexe B.6.

8.6.4 Approfondissement des fiches projets du lot 1, 2 et 3 en CLDR

L’approfondissement des fiches projets du lot 1 s’est déroulé en quatre séances plénières en ligne de la CLDR, les 16/11/20, 25/01/21, 25/02/21 et le 18/03/21.

CLDR 16/11/20 25/01/21	Approfondissement des fiches projets du lot 1
------------------------------	---

Approfondissement à la CLDR du 16/11/21

- 1.1 Actualisation des outils communaux d’aménagement du territoire
- 1.2 Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry
- 1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclopédestre et des promenades existant au sein de la commune
- 1.4 Rénovation de la salle des Golards
- 1.5 Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité)

Approfondissement à la CLDR du 25/01/21

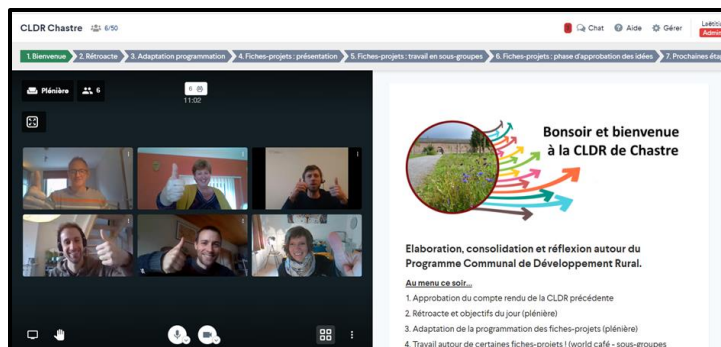
- 1.1 Création d’un plan de communication (Actions solidaires, coordination, réseautage, animation des acteurs culturels)
- 1.2 Rénovation et aménagement de l’ancienne école de Villeroux en maison de village
- 1.3 Création d’un réseau d’espaces extérieurs couverts à destinations diverses (enseignement, rencontres, évènements culturels ...)

1.4 Lutte contre les inondations et coulées de boue

1.5 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

Méthodologie commune pour les séances du 16/11/20 et du 25/01/20 :

- Pour que les membres de la CLDR puissent préparer la réunion, les propositions de fiches-projets réalisées par l'auteur leur ont été envoyées à l'avance.
- Vu la crise sanitaire toujours d'actualité, la réunion s'est déroulée en ligne via les ateliers numériques de la plateforme de la FRW, les participants ont été invités à travailler sur les 5 fiches-projets. Après un bref rappel des fiches projets examinées et des éléments en questionnement, les membres de la CLDR sont répartis en sous-groupes.
- Dans un premier temps, les réflexions, les échanges et les apports de nouvelles idées se sont déroulés via ce travail en sous-groupe où les participants ont eu l'occasion de travailler sur une partie ou l'ensemble des fiches-projets en changeant de salle virtuelle (une par fiche-projet). Des questions guides ont été injectées par les animateurs lorsqu'il était nécessaire de redynamiser les débats. Les participants ont dû sur base d'une grille de lecture réagir sur : l'orientation générale donnée au projet, certaines questions spécifiques se posant pour chaque projet, certaines questions spécifiques liées au caractère durable du projet et les critères de réussite du projet.
- Des participants n'ayant pu se connecter ont envoyé des avis écrits, qui ont également été intégrés ici.
- Dans un deuxième temps, les participants ont été invités à parcourir les différentes fiches-projets afin de prendre connaissance des apports (remarques, nouvelles idées et questions) amenés par le travail précédent, tout en votant pour les points importants à leurs yeux.
- Ultérieurement aux réunions, les participants ont été invités par mail à parcourir un tableau récapitulatif des remarques, idées et questions amenées par le travail préparatoire ainsi que celui en sous-groupe et à voter pour les éléments ayant leur approbation. Séance du 16/11/20 : 24 participants / Séance du 25/01/21 : 24 participants.
- Lors de la séance du 25/01/21, le bureau d'études a présenté les adaptations réalisées sur les fiches-projets du lot 1 (1ere partie) suite au travail effectué avec les membres de la Commission lors de la dernière réunion du 16/11/20 et la CLDR a ainsi pu les valider.



Les résultats du présent travail se trouvent en annexe B.7.

CLDR 25/02/21, 18/03/21	Validation des fiches projets du lot 1 et approfondissement du lot 2 et du lot 3
--	---

CLDR 25/02/21

- 2.1 Mise en œuvre d'un réseau écologique via le développement, la valorisation et la préservation d'un maillage vert et bleu continu

- 2.2 Élaboration d'un plan de gestion du patrimoine chastrois (chapelles, tumuli, points d'eau, ...)
- 2.3 Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de covoiturage, vélos partagés ...)
- 2.4 Création d'espaces partagés dans les villages, de zones 30 et sécurisation des cœurs de villages
- 2.5 Création d'une liaison cyclopédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161
- 2.6 Amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles
- 2.7 Développement de projets de circuits courts et promotion des entrepreneurs locaux
- 2.8 Rénovation du quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal
- 2.9 Rénovation de la place de la Féchère
- 2.10 Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – Mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien
- 2.11 Adaptation de l'éclairage nocturne
- 2.12 Dynamisation des églises (rationaliser et faire un usage partagé)

CLDR 18/03/21

- 3.1 Développement de projets d'économie circulaire
- 3.2 Création d'un « tiers-lieu » mi-ferme mi-bureau – Mix atelier rural et maison multiservices
- 3.3 Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont
- 3.4 Rénovation de la place de Cortil
- 3.5 Création d'une Maison de jeunes
- 3.6 Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires
- 3.7 Optimisation et mutualisation des installations sportives
- 3.8 Amélioration de l'accès aux technologies de communication (Smart City, ...)
- 3.9 Diversification et équilibrage du parc immobilier chastrois
- 3.10 Logement

Méthodologie commune pour les séances du 25/02/21 et du 18/03/21 :

- Vu la crise sanitaire toujours d'actualité, la réunion s'est déroulée en ligne à l'aide des ateliers numériques de la plateforme de la FRW.
- L'objectif de ces réunions CLDR était de présenter les FP (fiches-projets) du lot 2 et 3 du PCDR aux membres, mais aussi de récolter les réflexions, les avis et les commentaires. Comme lors des réunions précédentes (FP du lot partie 1 et 2), les échanges, les débats et les apports de nouvelles idées se sont déroulés à l'aide d'un travail en sous-groupes où les participants avaient l'occasion de travailler sur une partie des FP.
- Étant donné le nombre conséquent de FP à travailler le jour J (12 et 9), le travail a été réparti en sous-groupes.
- La possibilité a été donnée aux membres CLDR d'émettre leurs remarques et leurs avis sur l'ensemble des FP préalablement à la réunion. C'est la raison pour laquelle le travail s'est déroulé en 3 phases : 1) Travail préparatoire, 2) Travail en sous-groupe le jour de la réunion CLDR et 3) Validation des idées/remarques/commentaires à postériori.
- Lors de la séance du 18/03/21, le bureau d'études a présenté les adaptations réalisées sur les fiches-projets du lot 1 (2e partie) suite au travail effectué avec les membres de la Commission lors de la réunion du 25/01/21 et la CLDR a ainsi pu les valider.

1) Travail préparatoire :

Lors de l'envoi des invitations, les membres de la Commission ont reçu un lien renvoyant à l'ensemble des fiches-projets correspondantes. De cette manière, ils ont eu l'occasion de les parcourir et de faire part de leurs questions, remarques et commentaires en les envoyant par mail à la Fondation Rurale de Wallonie. Celles-ci ont été incluses préalablement sur la plateforme numérique et utilisées lors de la séance de travail.

2) Travail en sous-groupes – Réunion CLDR :

Lors de leur inscription à la réunion CLDR, les participants ont été amenés à choisir les FP, regroupées par thématique, sur lesquelles ils souhaitaient travailler en sous-groupe le jour de la réunion.

Durant la séance, les réflexions, les échanges et les apports de nouvelles idées se sont déroulés via un travail en sous-groupe où les participants ont eu l'occasion de travailler sur 5 fiches-projets en changeant de salle virtuelle (une par fiche-projet). Des questions guides ont été injectées par les animateurs lorsqu'il était nécessaire de redynamiser les débats.

Aussi et en ce qui concerne la réunion du 25/02/21, ils ont été invités à choisir UNE AUTRE fiche-projet sur laquelle ils souhaitaient également travailler en plus des autres. Les trois fiches-projets les plus plébiscitées ont aussi été spécifiquement abordées lors de la réunion CLDR.

Pour ce qui est de la réunion du 18/03/21, un travail spécifique sur une nouvelle fiche-projet ayant pour thématique « le logement » a été proposé, et ce, dans le but de répondre à un objectif non rencontré au sein des fiches-projets. AGORA a présenté en séance les pistes pour ce projet et un travail de réflexion a été réalisé avec les membres CLDR pour mieux le définir.

3) Validation des idées :

Ultérieurement aux réunions, les participants ont été invités par mail à parcourir un tableau récapitulatif des remarques, idées et questions amenées par le travail préparatoire ainsi que celui en sous-groupes et à voter pour les éléments ayant leur approbation.

Les résultats du présent travail se trouvent en annexe B.7.

Séance du 25/02/21 : 17 participants

Séance du 18/03/21 : 18 participants

Résultats :

- D'une manière générale, il est ressorti de ces quatre réunions de travail une bonne adhésion de la CLDR sur la formulation et l'orientation générale de cette première version de fiche projet.
- Certaines modalités de mise en œuvre divisent la CLDR et nécessiteront une étude approfondie par l'Auteur de projet lors de l'activation de la fiche.
- Les suggestions de la CLDR ont permis à l'Auteur de réaliser une deuxième version des fiches-projets.

8.6 Approbation de l'avant-projet de PCDR

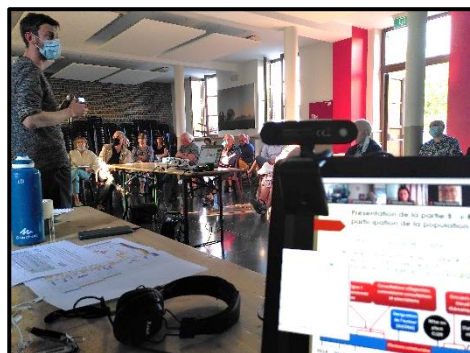
CLDR 08/07/2021	Approbation de l'avant-projet de PCDR et choix de la première demande de convention
----------------------------	--

La réunion visait à approuver l'avant-projet de PCDR et à définir le choix d'une première demande de convention en développement rural.

Lors de cette dernière réunion, une solution hybride (présentielle/virtuelle) a été proposée aux membres CLDR afin d'avoir le maximum de membres présents.

Méthodologie :

L'avant-projet de PCDR a été présenté à la CLDR qui a pu réagir et poser des questions. Celui-ci a été approuvé par la CLDR.



Ensuite, une réflexion a été menée concernant le projet du lot 1 qui pourrait faire l'objet d'une première demande de convention en développement rural. Préalablement à la réunion, les membres de la CLDR ont participé à un sondage pour définir les priorités pour l'ensemble des fiches du lot 1.

Lors de cette discussion, la FRW a rappelé les critères qui guident le choix d'une première demande de convention :

- Un projet du lot 1 ;
- Éligible par le Développement rural wallon ;
- « Prêt à démarrer » (pas de contrainte bloquante) ;
- Mobilisant la CLDR ;
- Porté par la Commune (et sur propriété communale).

La FRW a présenté le tableau des faisabilités des diverses fiches-projets discutées lors de la réunion technique avec la Région wallonne. Ensuite, l'Échevin du Développement Rural a défendu le premier choix du Collège, à savoir la FP 1.10 « Création d'une place communale à Chastre » et a entamé le débat avec les membres de la CLDR.

Résultat

- La CLDR a marqué sa préférence pour le projet « création d'une vraie place communale à Chastre » et l'a donc approuvé comme première demande de convention.
- La fiche « lutte contre les inondations » sera présentée au Groupe de Travail inondation afin d'avancer dans sa concrétisation.
- Une programmation trisannuelle sera réalisée lors de la prochaine réunion CLDR afin de définir les prochains projets à mettre en œuvre.

Afin de fêter l'aboutissement de tout le processus d'élaboration et de remercier l'implication des membres durant cette période mouvementée par la crise sanitaire, la Commune a offert un verre de l'amitié dans le respect des mesures sanitaires.

Les résultats du présent travail se trouvent en annexe B.7.

9. Les groupes actions de la CLDR

En parallèle à l'élaboration du PCDR, la CLDR a lancé deux groupes actions répondant à certaines préoccupations identifiées lors des consultations.

9.1 GA « création d'un label Chastrois »

Cette initiative a été proposée par la commune aux membres de la CLDR. Elle a pour objectif de promouvoir les circuits courts, la production locale et les services locaux chastrois (artisans, fermiers,

services...). Des logos ont été créés et ont été distribués aux producteurs et entreprises de services locales. En parallèle, un groupe d'habitants avec des représentants au sein de la CLDR a travaillé sur la mise en place d'un marché hebdomadaire mobilisant les producteurs et associations locales dont la première édition a commencé le 07/06/20.

9.2 GA « journée découverte association + communication »

L'objectif de ce Groupe Action est d'une part de faire connaître les associations actives (ASBL, associations de faits, comités de quartier...) en réalisant entre autres une journée des associations. D'autre part, de favoriser la coopération et la création de synergies entre les associations de la commune. La première action entreprise par ce GA fut de créer une page Facebook et un groupe privé Facebook pour les associations. Ensuite, une campagne de communication et un questionnaire ont été réalisés afin de toucher toutes les associations locales pour d'une part les répertorier et d'autre part les rassembler. Ce GA fonde les bases nécessaires à la mise en œuvre de la fiche « Création d'un plan de communication ».

10. La communication de l'ODR auprès de la population

Une attention particulière a été portée à la communication au moment des étapes principales de l'élaboration du PCDR afin d'y associer les chastrois et les chastroises. La Commune a souhaité axer cette communication sur les médias communaux existants. Les différents supports de communication sont consultables en annexe B.10.

10.1 Les outils récurrents

Chiffres :

- Site internet www.odrchastre.info : 335 visiteurs uniques
- Site internet communal : 8 campagnes de communication en page d'accueil
- Page Facebook : 30 publications : 183 abonnés et 166 personnes « aiment » la page.
- Newsletter : 5 newsletters et 245 abonnés à la mailing list.
- Plateforme participative : 2 appels à consultation et 279 « chastrois » inscrits.
- Bulletin communal : 5 articles sur l'ODR
- Canalzoom : 7 reportages sur l'état d'avancement du PCDR.
- Un toutes-boîtes pour les consultations villageoises.
- Une bache publicitaire pour les deux consultations en ligne.
- Une borne interactive placée à l'administration pour la 2^e consultation en ligne.

10.1.1 Site internet www.odrchastre.info

Dès le but de l'élaboration, un site spécifique à l'opération de développement rural de Chastre a été mis en ligne afin de donner une information précise et actualisée sur la dynamique.

Un site d'information spécifique à l'ODR a été développé : <https://www.odrchastre.info/> Il est également accessible sur le site communal. Il comporte :

- une information générale sur les ODR et sur la participation citoyenne
- les documents clés sur le PCDR (Décret, parties du PCDR...).
- la liste des personnes contacts et des membres de la CLDR. Par ailleurs, des informations étaient également diffusées les pages « agendas » et « activités ».

10.1.2 Site internet communal

Le site internet communal www.chastre.be a également été utilisé pour relayer la communication de l'opération de Développement rural.

10.1.3 Page Facebook « Opération de développement rural de Chastre »

Complémentairement au site, une page Facebook « opération de développement rural de Chastre » a également été créée en début d'opération.

10.1.4 Newsletter « Opération de développement rural »

Une mailing-list a été constituée dès le cycle de consultation de la population et a permis aux personnes inscrites de recevoir une newsletter aux étapes importantes de l'élaboration du PCDR :

10.1.5 Plateforme participative <https://participation.frw.be>

Outre sa dimension participative, l'utilisation de cette plateforme a également eu une fonction d'information des habitants sur l'état d'avancement de l'élaboration du PCDR.

10.1.6 Le bulletin communal « Bien vivre à Chastre »

Des articles ont régulièrement pu y être diffusés à des moments clés de l'élaboration.

10.1.7 Reportages Canalzoom

Durant la période d'élaboration du PCDR, la dynamique de l'ODR de Chastre a fait l'objet de plusieurs reportages de la TV régionale Canalzoom :

10.2 Les retours à la population

Une information continue des résultats sur le site spécifique de l'ODR

Tout au long de l'élaboration du PCDR, la population pouvait s'informer via le site spécifique <http://odrchastre.info> et la page Facebook.

Les grandes étapes des résultats des travaux d'élaboration du PCDR (diagnostic participatif ...) furent mises en ligne dans la rubrique « documents utiles ».

Une présentation du PCDR à la population sera organisée dès que les mesures sanitaires le permettront.